



RAPPORT DE STAGE  
Pour l'obtention du Certificat (CEAV)

FILIERES DE PRODUCTION ANIMALE EN CÔTE D'IVOIRE :  
Dynamiques et projets de développement

Stage réalisé du 23 avril au 26 juillet 2019  
au Service Économique Régional- Pôle Affaires Agricoles  
A l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire

Rapport rédigé sous la direction  
de Monsieur Jean-Pierre CHOMIENNE  
Conseiller Régional aux Affaires Agricoles

*A ma femme et mes enfants  
qui ont accepté mon absence  
pendant une année académique !!!*

## REMERCIEMENTS

J'exprime mes remerciements les plus sincères à l'endroit de toutes les personnes qui ont contribué directement ou indirectement à l'accomplissement de mon stage à Abidjan en Côte d'Ivoire. Grâce à ce stage, j'ai réalisé cette étude avec la contribution de près ou de loin de personnes que je remercie très particulièrement. Je ne saurai les citer toutes nommément.

Ainsi je m'adresse à :

- Mr Jean-Pierre CHOMIENNE Conseiller Régional aux Affaires Agricoles à l'Ambassade de France à Abidjan, mon maître de stage qui malgré sa prise de poste très récente, a su encadrer mon stage ;
- Mr François SPORRER et toute son équipe du Service Économique Régional de l'Ambassade de France à Abidjan pour le cadre, la mobilisation spontanée et la gentillesse ;
- Mr Boris OLLIVIER Chef du Bureau de l'Exportation Pays Tiers de la Direction Générale de l'Alimentation, pour sa disponibilité pendant la phase de recherche de stage et aussi pour avoir préparé avec nous le début du stage ;
- Madame Carole LY et la Mission Affaires Européennes et Internationales de FranceAgriMer pour la commande du stage et la contribution à une partie de son financement ;
- Madame Nathalie GUERSON et l'École Nationale des Services Vétérinaires (ENSV) pour toute la formation que j'ai reçue pendant l'année académique 2018/2019 et aussi pour la contribution financière aux frais du stage ;
- Madame Sylvie MIALLET pour son attention de proximité en tant Cheffe de la Formation initiale de L'ESNSV ;
- Aux membres du jury qui ont accepté de partager le contenu de ce rapport avec moi ;
- Aux nombreuses personnes qui ont accepté volontiers de me recevoir pour un entretien ou pour me permettre de faire des observations ou pour me fournir des données nécessaires à mon étude.

## ABREVIATIONS

AEP :	Approche Écosystémique des Pêches
AFD :	Agence Française de Développement
ANADER :	Agence Nationale du Développement Rural
ANAQUACI :	Association des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire
ANAVICI :	Association Nationale des Aviculteurs de Côte d'Ivoire
BAD :	Banque Africaine de Développement
BOAD :	Banque Ouest Africaine de Développement
CEAV :	Certificat d'Études Approfondies Vétérinaires
CEDEAO :	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CNRA :	Centre National de la Recherche Agronomique
FCFA :	Franc de la Communauté Française d'Afrique
DAP :	Direction de l'Aquaculture et de la Pêche
DGER :	Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
DRAAF :	Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt
EGA :	États Généraux de l'Alimentation
FACI :	Fabrication des Aliments Composites Ivoiriens
FAM :	France AgriMer
FAO :	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA :	Fonds International de Développement Agricole
FIRCA :	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
FMI :	Fond Monétaire International
FOANI :	Ferme Ouattara Ali dit Nanan Issa
GIZ :	<i>Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i> / Agence Allemande de Coopération Internationale
IPRAVI :	Inter Profession Avicole Ivoirienne
LANADA :	Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole
MAA :	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
MESRSCI :	Ministère de l'Enseignement Sup. et de la Recherche Scientifique

MINADER :	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MIRAH :	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Économique
OIE :	Organisation Mondiale de la Santé Animale
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
PAA :	Port Autonome d'Abidjan
PDA :	Point de Débarquement Aménagé
PIB :	Produit Intérieur Brut
PND :	Plan National de Développement
PNIA :	Plan National d'Investissement en Agriculture
PSDEPA :	Plan Stratégique de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture
SIVAC :	Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie
SODEPRA :	Société de Développement des Productions Animales
UA-BIRA :	Le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine
UACI :	Union des Aviculteurs de Côte d'Ivoire
UEMOA :	Union Monétaire Ouest Africaine
USAID :	<i>United States Agency for International Development</i> / Agence des États-Unis pour le Développement International

## INTRODUCTION

Ce document correspond au rapport de stage élaboré dans le cadre de l'obtention du Certificat d'Études Approfondies Vétérinaires (CEAV) en santé publique vétérinaire. Le stage s'est déroulé en Côte d'Ivoire au sein de l'Ambassade de France à Abidjan au Service Économique Régional-Pôle Affaires Agricoles. Il a été en partie financé par l'École Nationale des Services Vétérinaires (ENSV) puis par FranceAgriMer (FAM) et enfin sur fonds propre. Le maître de stage était le Conseiller Régional aux Affaires Agricoles (CRAA) dont les multiples missions englobe toute la diplomatie agricole et se décline à travers les activités suivantes :

- *se faire l'écho des positions du ministère de l'agriculture et de l'alimentation ;*
- *défendre les intérêts des entreprises françaises (export, installation...)* ;
- *accompagner les opérateurs économiques à l'international ;*
- *aider à mieux comprendre le monde et les enjeux émergents ;*
- *nourrir la construction des politiques publiques françaises ;*
- *aider à la conception de politiques ouvertes et connectées au monde.*<sup>1</sup>

Elles se situent dans le cadre de la Stratégie Europe et International (SEI) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), et le Plan Stratégique Gouvernemental 2018-2022 pour le Développement de l'Exportation des Filières Agricoles, Agroalimentaires, Forêt-bois, et des Produits Bio-sourcés. Concrètement, il s'agit pour le Pôle Régionale aux Affaires Agricoles de mettre son expertise au service de la politique agricole et au service des entreprises à travers sa connaissance du monde et des enjeux émergents. Compte tenu de la brièveté du temps qui nous était imparti, notre périmètre de stage s'est limité aux filières de productions animales avec un focalisation sur les projets de développement en cours dans ce pays qui se relève lentement des crises de son histoire récente.

Une histoire qui commence à la moitié du XVIIème siècle dans un territoire peuplé depuis le paléolithique supérieur mais qui fut surtout le théâtre de migrations multiples et d'horizons diverses<sup>2</sup>, ce qui explique sa très grande diversité culturelle actuelle. Une

---

<sup>1</sup> <https://agriculture.gouv.fr/les-conseillers-aux-affaires-agricoles-un-reseau-dexperts-en-europe-et-linternational> (consulté le 08/05/2019)

<sup>2</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Côte\\_d'Ivoire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Côte_d'Ivoire)  
Consulté le 26/05/2019

histoire qui se consolide avec la création de la colonie française *Côte d'Ivoire* en mars 1893 établissant la presque totalité des frontières actuelles du pays.

La Côte d'Ivoire actuelle s'étend sur 322 460 km<sup>2</sup> et compte 26,27 M d'habitants en 2019<sup>3</sup> repartis en quatre groupes ethniques (Akan, Malinké, Gour et Krou)<sup>4</sup> pour une soixantaine de dialectes avec le français comme langue officielle. Située sur la côte atlantique en Afrique de l'ouest, elle fait frontière au nord avec le Burkina Faso et le Mali, à l'ouest avec la Guinée et le Liberia et à l'est avec le Ghana. Elle est munie d'un régime présidentiel avec un parlement et un sénat. La Côte d'Ivoire est membre de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

De 1960 au milieu des années 1980, la Côte d'Ivoire a connu un développement spectaculaire des structures agricoles, industrielles, commerciales et financières avec pour conséquence une amélioration du bien-être de la population. Mais après, jusqu'en 2011, les crises politiques et militaires et la dégradation des termes de l'échange avec l'extérieur ont entraîné une stagnation de l'économie<sup>5</sup>. A partir de 2012, le pays a renoué avec la croissance économique<sup>6</sup> le plaçant comme la deuxième économie d'Afrique de l'Ouest à égalité avec le Ghana derrière le Nigéria<sup>7</sup>. Une économie essentiellement basée sur le secteur agricole qui a fait de la Côte d'Ivoire le premier producteur mondial de Cacao et de noix de cajou<sup>8</sup> ainsi que le pays ayant eu le plus gros excédent commercial agricole en Afrique subsaharienne en 2018<sup>9</sup>. Sur le plan macro-économique, les revenus agricoles contribuent à hauteur de 21,6% (2017) du Produit Intérieur Brut (PIB)<sup>10</sup>. A ce titre, le Plan National d'Investissement en Agriculture (PNIA) constitue un chapitre important du Plan National de Développement (PND) que le gouvernement met en œuvre pour atteindre l'émergence

---

<sup>3</sup> <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>  
Consulté le 21/06/2019

<sup>4</sup> <http://www.fao.org/cote-divoire/fao-en-cote-divoire/le-pays-en-un-coup-doeil/fr/>  
Consulté le 13/05/2019

<sup>5</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Côte\\_d%27Ivoire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Côte_d%27Ivoire)  
Consulté le 26/05/2019

<sup>6</sup> <http://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/overview>  
Consulté le 30/05/2019

<sup>7</sup> [https://www.abh-ace.be/sites/default/files/studies/files/ivoorkust\\_landenstudie\\_fr\\_def.pdf](https://www.abh-ace.be/sites/default/files/studies/files/ivoorkust_landenstudie_fr_def.pdf)  
Consulté le 01/06/2019

<sup>8</sup> <http://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/overview>  
Consulté le 30/05/2019

<sup>9</sup> <https://www.agenceecofin.com/commerce/0605-65877-la-cote-divoire-a-enregistre-le-plus-important-excedent-commercial-agricole-sur-le-continent-en-2018>  
consulté le 09/05/2019

<sup>10</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS>  
Consulté le 03/06/2019

en 2020 <sup>11</sup> . Le PNIA comporte un volet production animale chargé de promouvoir les filières de ce secteur à travers le Plan Stratégique de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PSDEPA).

Le secteur agricole et agroalimentaire est un secteur porteur mais qui doit faire face à tous les enjeux des temps modernes dont les plus importants sont :

- la consolidation de la réconciliation sociale après la grave crise sociopolitique et militaire de 2000 à 2011 ;
- la réduction de la pauvreté qui était encore à 46,3 % <sup>12</sup> en moyenne en 2015 et partant, la diminution de la sous-nutrition en opérant la croissance inclusive notamment au niveau financier et vis-à-vis des femmes et des jeunes;
- l'amélioration de la production agricole pourvoyeuse d'emplois et de richesse tout en préservant l'environnement, une agriculture qui assure la sécurité alimentaire à la population et soutient durablement la croissance <sup>13</sup> .

Pour faire face à ces enjeux, la contribution de l'État ivoirien et des bailleurs de fonds ne sera pas suffisante, une implication forte des entreprises privées est également indispensable.

Les productions animales et halieutiques sont un domaine singulier car elles contribuent à la fois à assurer un équilibre nutritionnel dans la sécurité alimentaire de la population, une structuration indispensable du milieu rural et une participation non négligeable à la stabilisation de la croissance économique. Au cours de notre stage, nous nous sommes souvent heurtés à l'absence d'informations disponibles immédiatement soit parce que les personnes ressources sont indisponibles, soit parce que ces informations sont trop dispersées. Le rapport présentera d'abord la structure de chaque filière animale puis décrira le répertoire des appuis transversaux enfin il estimera le volume des activités dans leur ensemble avant de conclure sur les perspectives d'avenir.

---

<sup>11</sup> <http://www.fao.org/cote-divoire/programmes-et-projets/fr/>  
Consulté le 13/05/2019

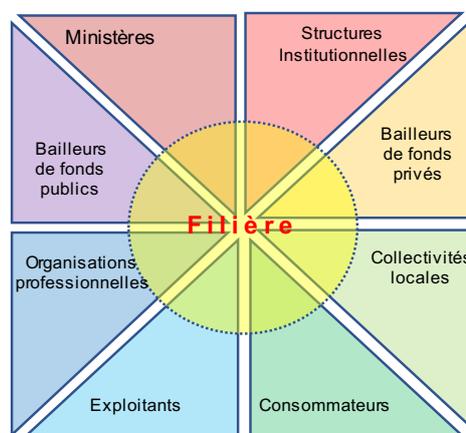
<sup>12</sup> [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/COTE\\_D\\_IVOIRE\\_-\\_DSP\\_2018-2022\\_et\\_RPPP\\_2018.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/COTE_D_IVOIRE_-_DSP_2018-2022_et_RPPP_2018.pdf)  
Consulté le 02/06/2019

<sup>13</sup> Organisation de Coopération et de Développement Économiques, Examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire : Volume 1. Évaluation initiale, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris., 2016 <http://dx.doi.org/10.1787/9789264248557-fr>

Pour ce faire, nous avons adopté la méthodologie suivante : après l'identification et la prise de contact avec les acteurs, nous avons envisagé de procéder à des entretiens ensuite nous avons fait des observations directes puis l'analyse de sources écrites, bibliographie scientifique, articles de presse écrite ainsi que des sites web.

Les filières de productions animales sont complexes mais pour la clarté de l'exposé, nous les avons présentés sous l'aspect sectoriel. Ainsi chaque filière est constituée d'un secteur primaire au tour de la production, un secteur secondaire autour du transfert et un secteur tertiaire centré sur la distribution.

Une filière a des acteurs propres mais il existe également des acteurs qui couvrent plusieurs filières. Certains acteurs sont locaux et d'autres sont extérieurs. A l'intérieur d'une filière certains acteurs peuvent avoir plusieurs activités. Pour une question de simplicité, nous avons identifiés huit groupes d'acteurs en fonction de leurs principales interventions. Les ministères comprennent toute l'administration mais également les services déconcentrés. Les structures institutionnelles sont composées essentiellement des services publics de recherches, de vulgarisation de financement ainsi que des projets ; les bailleurs de fonds sont généralement des organismes internationaux ou des banques ; les organisations professionnelles comportent surtout des sociétés coopératives et des interprofessions ; les collectivités locales regroupent les conseils régionaux et généraux, les mairies et autres districts autonomes ; les exploitants ont des statuts divers allant de l'exploitants individuels à la société anonyme ; les consommateurs sont constitués en associations



Source : auteur

Cartographie des acteurs de filière de production animale

## I- STRUCTURE DES FILIERES DE PRODUCTIONS ANIMALES

### I.1- LA FILIERE BOVINE

#### I.1.1- LE SECTEUR PRIMAIRE

Le cheptel bovin ivoirien comprend 1 645 175 (FAO 2017)<sup>14</sup> dont les principales races sont des taurins N'dama, Baoulé et Lagunaires, des Zébus et leurs Métis. Quelques rares fermes sont peuplées de races européennes et américaines ou des hybrides issues de ces races. Le cheptel est reparti majoritairement dans des fermes agropastorales de petites tailles qui pratique un élevage artisanal utilisant très peu la complémentation alimentaire. Une partie de ce cheptel en provenance de Mali du Burkina Faso et du Niger procède à la transhumance saisonnière. La production du bétail est située principalement dans le nord et le centre du pays bénéficiant d'un parcours plus herbagé et d'un climat moins humide. Le renouvellement du cheptel se fait par échanges entre exploitants, la pratique de l'insémination artificielle étant très limitée. De toute façon, compte tenu du démantèlement des stations d'amélioration génétique suite à la crise socio-politique et militaire, les sources de semences locales ont tari. Le bétail produit pour l'approvisionnement des marchés est composé d'animaux de toutes catégories allant de la vache reformée au broutard. Il est fonction de la demande et surtout des besoins des exploitants. Le profil des exploitants est reparti en trois groupes : les exploitants qui sont seulement propriétaire et ne résident pas sur la ferme et confient la gestion à des employés ; les exploitants propriétaires et résidents mais pratiquant une autre activité agricole ; les exploitants propriétaires résidents et uniquement éleveurs. Ces derniers sont en minorités. Le nombre d'exploitants n'est pas connus mais l'ensemble du territoire est couvert avec une prédominance dans la bande nord et la bande centre.

#### I.1.2- SECTEUR SECONDAIRE

---

<sup>14</sup> <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QA>  
Consulté le 12/06/2019

Le produit de la ferme suit plusieurs circuits : une partie rentre dans l'autoconsommation et la vente aux particuliers qui ont un besoin de sacrifice ou de cérémonie à satisfaire ; une autre partie est prélevée par les collecteurs qui vont soit ravitailler des marchés de redistribution soit des marchés de transit soit des marchés terminaux de consommation. Les marchés sont situés dans les principaux centres urbains. Le marché d'Abidjan est le plus grand du pays et sert d'aspirateur aux autres marchés. Les acteurs de la collecte et de la distribution sont très actifs car la production est éparse et aléatoire comme nous l'avons signalé plus haut. Cette instabilité de la production locale justifie la part importante de l'importation de bétail sur pieds en provenance des marchés de la sous-région. A tel point qu'il est mis en place un véritable corridor de transport de bétail des pays sahéliens, des régions nord et centre-nord du pays avec un transport par camion et par train. En dehors du corridor, les autres transports sont informels avec des transporteurs non spécifiquement dédiés aux animaux vivants. Le lait et la viande issus de l'élevage bovins empruntent deux chemins différents de fabrication assez spécifiques. Le lait est produit à la ferme rurale, périurbaine et industrielle. En fonction du type de production, le lait est collecté de façon artisanale semi-industrielle ou industrielle avec une gradation dans la qualité de transport et du traitement. Généralement ce lait est distribué dans les vingt-quatre heures soit directement à partir de la ferme soit par l'intermédiaire d'un collecteur qui se charge de le chauffer pour une conservation plus longue avant de le livrer au consommateur final. Pour la viande, les animaux arrivent à l'abattoir à partir des marchés à bétail et subissent la première transformation pour mettre à disposition ces carcasses et ces abats. Les grandes villes possèdent un abattoir, soit une quarantaine d'abattoirs bovins, mais les autres localités disposent plutôt des aires de tuerie ne répondant pas toujours aux normes de bonnes pratiques sanitaires.

### I.1.3- SECTEUR TERTIAIRE

Des abattoirs, la viande et les abats sont acheminés vers les bouchers de gros qui à leur tour ravitaillent les marchés de quartiers, les petites unités de charcuterie, les supermarchés, les restaurants, les grilleurs de viandes dans la rue ou directement les particuliers. La consommation de la viande se fait majoritairement en sauce à partir de plats mijotés ce qui a une certaine incidence sur le type de découpe tandis que le lait se consomme principalement sous forme de lait caillé dans les plats. Cette

production est complétée par des importations composées en grande partie de lait en poudre et principalement en provenance d'Europe.<sup>15</sup>

#### I.1.4- ATOUTS ET CONTRAINTES

Nous parlerons ici que des atouts et contraintes intrinsèques à la filière. Les atouts et contraintes transversaux seront développés dans la partie consacrée aux appuis transversaux.

##### *I.1.4.1- Atouts*

Les atouts de la filière bovine sont multiples et divers. La production bénéficie de matériel vivant bien adapté sur un parcours qui lui convient en termes de fourrage et de climat. Le secteur primaire de production est assuré par différents acteurs allant de l'éleveurs sédentaires ou transhumants, autochtones ou étrangers. La présence d'éleveurs peulhs ayant une longue tradition de pastoralisme aide les nouveaux exploitants à démarrer leur activité. La commercialisation du bétail bien qu'informelle se tient dans un équilibre de confiance parfois clanique. Il est assuré des fermes jusqu'aux abattoirs par les collecteurs, les marchands, des transporteurs, des convoyeurs les chevillards avec plusieurs intermédiaires qui utilisent les structures et matériel nécessaires. Diverses structures et acteurs assurent la distribution de la viande et coproduits au niveau des étals des marchés, dans des petites boucheries isolées, dans les supermarchés et les restaurants sous différents types de découpes. A cette distribution, il faut associer l'importation de viandes et abats congelés effectués principalement par les entreprises comme Fish and Meat, Ucafil, Sapci, Sonal et Botty-Food. La transformation est assurée à plusieurs niveaux avec des acteurs bien en place qui répondent à la demande du marché. Elle concerne l'abattage, la triperie et boyauderie, la boucherie, la charcuterie la restauration présents partout dans le pays et proposant au consommateur tout type de morceaux adaptés aux bourses de chacun. La réforme règlementaire générale et spécifiques sur les compétences des collectivités locales, l'avènement des organisations professionnelles sont aussi des atouts de la filière.

Le lait consommé est issu de la production locale qui emprunte le circuit artisanal et du lait importé qui passe par le circuit industriel. Au niveau traditionnel, les acteurs de la production, de la collecte, de la transformation et de distribution sont bien en place.

---

<sup>15</sup> BAKAYOKO KV. FAO, revue des filières bétail/viande et lait et des politiques qui les influence en Côte d'Ivoire, 2016.

Le circuit industriel utilise une petite production locale moderne au niveau des exploitations de la ferme Nouvelle Normandie, la ferme de Tibehita et la ferme de Kpouebo. Mais le gros du circuit moderne concerne le lait d'importation porté par des unités artisanales comme Degue Delices, Pana, Mikana, Pabci, Ivoire Degue et des unités industrielles comme Saprolai, Sapled, Eurolait, Olam Ivoire, Posuma, Nouvelle Gedispa, Sabimex, Novalim Nestlé.

#### *1.1.4.2- Les contraintes*

La filière bovine présente plus de contraintes que d'atouts. Cela se traduit par une forte dépendance à l'importation du lait en poudre du marché mondial et dans une certaine mesure des animaux en vifs. Cette importation du vif en provenance principalement du Burkina Faso et du Mali dépend de la capacité de production de ces pays et de la concurrence de la demande des pays côtiers comme le Ghana, le Nigéria, le Bénin et le Togo. Des contraintes basées essentiellement sur la faible productivité des animaux, le manque de maîtrise des maladies majeures comme la tuberculose, la fièvre aphteuse, la péripneumonie contagieuse bovine et la trypanosomiase mais aussi sur l'organisation et le niveau de professionnalisation insuffisants. Ce qui aboutit à des troupeaux de petite taille et un élevage principalement artisanal et itinérant subissant aussi des contraintes foncières. A cela, il faut ajouter des équipements et des infrastructures peu performants au niveau de tous les maillons de la filière ainsi que l'absence d'identification complète de tous les acteurs.

## I.2- LA FILIERE DES PETITS RUMNANTS

### I.2.1- SECTEUR PRIMAIRE

Les petits ruminants comprenant les ovins et les caprins sont produits de manière similaires aux bovins hormis la production laitière. Le cheptel des petits ruminants ivoirien est estimé en 2018 à 2 818 280 têtes d'ovins et de 3 550 399 têtes de caprins (MIRAH, 2018)<sup>16</sup> dont les principales races sont la race ovine Djalonné et la race naine caprine. Une partie de ce cheptel ovin est aussi constitué de races sahéliennes et leur métis. La race sahélienne étant sensible à la trypanosomiase, elle est exploitée dans

---

<sup>16</sup> MIRAH, Rapport 2018

le cadre des importations sur pieds en provenance du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Le cheptel est reparti majoritairement dans des fermes agro-pastorales de petites tailles qui pratique un élevage artisanal utilisant très peu la complémentation alimentaire. Le renouvellement du cheptel se fait par échanges entre exploitants. Comme pour les bovins, le bétail produit pour l'approvisionnement des marchés est composé d'animaux de toutes catégories allant des brebis, chèvres, béliers et boucs de réforme au antenais et chevreaux. Il est fonction de la demande et surtout des besoins des exploitants. Le profil des exploitants est reparti de la même manière que les bovins. Le nombre d'exploitants n'est pas connus mais l'ensemble du territoire est couvert avec une prédominance dans la bande nord et la bande centre.

#### I.2.2- SECTEUR SECONDAIRE

Une partie non négligeable de la production est vendue dans et autour de la ferme pour des besoins de sacrifice et de cérémonie. A l'instar des bovins, une autre partie est prélevée par les collecteurs qui vont soit ravitailler des marchés de redistribution soit des marchés de transit soit des marchés terminaux de consommation. Les marchés sont situés dans les principaux centres urbains. Les acteurs de la collecte sont presque les mêmes que ceux des bovins et les circuits sont les mêmes jusqu'à l'abattoir pour la transformation. Mais pendant la fête de l'Aïd, les animaux sont plutôt abattus dans les cours d'habitation ou au bord de la route sans aucune inspection vétérinaire. Quant à la viande, les animaux arrivent à l'abattoir à partir des marchés à bétail et subissent la première transformation pour mettre à disposition des carcasses et des abats. Chaque grande ville possède un abattoir mais les autres localités ont plutôt des aires de tuerie ne répondant pas toujours aux prescriptions hygiéniques nécessaires.

#### I.2.3- SECTEUR TERTIAIRE

Des abattoirs, la viande et les abats sont acheminés vers les bouchers détaillants qui à leur tour ravitaillent les marchés de quartiers, les petites unités de charcuterie, les supermarchés, les restaurants, les grilleurs de viandes dans la rue ou directement les particuliers. La consommation de la viande se fait majoritairement en sauce à partir de plats mijotés ce qui a une certaine incidence sur le type de découpe. Cette production est complétée par des importations.

## I.2.4- ATOUTS ET CONTRAINTES

### *1.2.4.1- Atouts*

Comme pour les bovins, la production bénéficie de matériel vivant bien adaptée sur un parcours qui lui convient en termes de fourrage et de climat avec des éleveurs partout dans le pays. La commercialisation du bétail bien qu'informelle est assurée des fermes jusqu'aux abattoirs par les collecteurs, les marchands, des transporteurs, des convoyeurs les chevillards avec plusieurs intermédiaires qui utilisent les structures et matériel nécessaires. Diverses structures et acteurs assurent la distribution de la viande et coproduits au niveau des étals des marchés, dans des petites boucheries isolées, dans les supermarchés et les restaurants sous différents types de découpes. La transformation est assurée à plusieurs niveaux avec des acteurs bien en place qui répondent à la demande du marché. Elle concerne l'abattage, la triperie et boyauderie, la boucherie, la charcuterie la restauration présents partout dans le pays et proposent au consommateur tout type de morceaux.

### *1.2.4.2- Contraintes*

Les ovins et caprins de races locales sont de très petite taille et la production n'est pas moderne. Or pendant les fêtes de l'Aïd, les besoins sont importants et les fidèles musulmans préfèrent les animaux de grand format. La combinaison de ces deux phénomènes entraîne une forte importation des animaux sahéliens avec une surenchère des prix car cette importation du vif en provenance principalement du Burkina Faso et du Mali est sujette à la capacité de production de ces pays et de la concurrence de l'offre des pays côtiers comme le Ghana, le Nigéria, le Bénin et le Togo. Des maladies telles que la peste des petits ruminants la fièvre aphteuse sont peu maîtrisée. L'organisation et le niveau de professionnalisation sont insuffisants. A cela, il faut ajouter des équipements et des infrastructures peu performants au niveau de tous les maillons de la filière et aussi l'absence d'identification complète de tous les acteurs comme pour la filière bovine.

## I.3- LA FILIERE PORCINE

### I.3.1- SECTEUR PRIMAIRE

Après une croissance soutenue dans les années 90 qui a vu la mise en place d'un nombre important d'élevages modernes et de structures comme le Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC), la filière porcine a subi une baisse de production et une désorganisation structurelle. Cette contre-performance est due à une épizootie de peste porcine africaine de 1996 puis à la crise socio-politique et militaire ensuite encore à une épizootie de peste porcine africaine de 2014. En 2017, le cheptel est estimé à 411 520 têtes (MIRAH, 2017)<sup>17</sup> repartis dans les exploitations modernes utilisant des souches européennes par inséminations ou par importation directe de géniteurs et qui sont nourris avec des aliments concentrées ou leur hybrides et les porcs de races locales divagant à travers les villages et se nourrissant de déchets de cuisine. Le renouvellement des animaux est assuré ainsi par échanges naturel dans les villages et par apport extérieur dans les élevages améliorés. L'élevage villageois s'effectue sur toute l'étendue du territoire alors que l'élevage moderne est situé autour des grandes agglomérations avec une forte concentration autour d'Abidjan. Entre ces deux modes d'élevage, se trouvent l'élevage villageois en enclos et l'élevage moderne organisé en petites unités.

### I.3.2- SECTEUR SECONDAIRE

Le porc villageois est généralement consommé sur place alors que le porc moderne suit un circuit de collecte vers les centres de transformation soit par un particulier soit par des coopératives de vendeuses ou des charcutiers. Plusieurs centres d'abattage existent à travers le pays mais la SIVAC est le plus important avec une capacité de 30 000 porcs abattus par an se plaçant de ce fait comme le moteur de structuration de la branche moderne de la filière. La viande et les abats issus des abattoirs sont repartis entre les restaurants classiques, les cinq charcuteries modernes, les supermarchés et les vendeuses de plats en sauce.

### I.3.3- SECTEUR TERTIAIRE

Les produits de charcuteries sont distribués à travers les magasins des supermarchés et dans des petits kiosques de ventes disséminées à travers la ville. La consommation

---

<sup>17</sup> MIRAH, Rapport 2018

de la viande et des abats de porc sous forme de charcuterie fine reste encore faible mais le mode de distribution au détail favorise l'accès à toutes les bourses.

### I.3.4- ATOUTS ET CONTRAINTES

#### *1.3.4.1- Atouts*

La branche moderne de la filière porcine bénéficie d'une antériorité de plus de trente ans, ce qui lui confère un savoir-faire local important. En outre, la viande de porc se décline sous de multiples formes de consommation. Cette disponibilité combinée avec une demande forte non satisfaite par la production locale, constitue un atout qui demande une structuration plus développée. Le matériel biologique existe à travers le porc local, le porc Korhogo et les semences de souches exotiques exploitables par insémination artificielle ainsi que par l'importation directe de reproducteurs. Les élevages bénéficient de l'existence de structures de collecte, de transport, de transformation et de distribution existant sur l'ensemble du territoire. Des abattoirs opérationnels et les multiples charcuteries installées dans la banlieue d'Abidjan (Yopougon, Anyama) sont des piliers importants de développement. Les vingt-six groupes d'acteurs répertoriés de la filière constituent une ressource non négligeable. D'autant plus qu'une interprofession (Interporci) regroupant le collège des producteurs constitués de plusieurs coopératives de producteurs et le collège des transformateurs constitué de plusieurs charcutiers et autres transformateurs locaux, a été créé depuis 2011.

#### *1.3.4.2- Contraintes*

Malgré ces atouts, la filière souffre encore de contraintes multiples qui handicapent son développement. On pourrait citer en premier lieu, la faible productivité des porcs locaux, et le coût élevé des souches importées. De plus, à l'instar des éleveurs, les acteurs de l'ensemble de la filière manquent cruellement de qualification, l'activité étant en partie tenue comme une activité complémentaire à une activité principale dans le privé ou dans le public. En second lieu, il n'existe qu'une faible coordination de l'organisation professionnelle au sein de l'ensemble de la filière avec entre autres des cotisations qui font défaut, justifiant ainsi l'insuffisance des moyens. Une autre contrainte majeure est la faible disponibilité d'aliment adapté à l'élevage porcin (i.e. un maïs de « qualité porc ») et un suivi sanitaire des élevages aléatoire ayant pour conséquence l'apparition de

plusieurs crises de peste porcine africaine. En troisième lieu, s'ajoute divers freins à la commercialisation tels que le nombre réduit de point de vente, l'approvisionnement aléatoire du marché et la faible compétitivité des produits face à l'importation.

## I.4- LA FILIERE AVICOLE

### I.4.1- SECTEUR PRIMAIRE

Pour compenser le déficit de production des protéines animales dans le pays, l'État de Côte d'Ivoire a mis particulièrement l'accent sur le développement de l'élevage avicole moderne à partir de 1960. Dès lors, de 1960 à 1997 la filière avicole a enregistré une forte production grâce à l'action d'une structure d'encadrement solide, la Société de Développement des Productions Animales (SODEPRA), l'installation de plusieurs exploitations privées performantes et l'apparition de plusieurs organisations professionnelles avicoles. Mais, de 1998 à 2004 les épisodes de grippe aviaire, les péripéties de la crise socio-politique et militaire ainsi que les importations massives de produits de volailles congelés ont eu des effets néfastes sur la filière. Le maintien et l'augmentation (de 300 à 1000 fcfa le kilogramme) d'une taxe de compensation à l'importation alimentant un fond de soutien à la production avicole n'a toutefois pas permis d'enrayer la dépendance à l'importation. Une importation constituée d'une part de viandes de volailles et d'autre part d'aliments pour volailles.<sup>18</sup>

Le cheptel estimé à 42 300 780 (MIRAH, 2017)<sup>19</sup> têtes, dont 29 610 546 volailles traditionnelles, est répartie entre deux principaux modes d'élevage. Le mode familial pratiqué surtout par les familles, concerne les races locales qui se nourrissent essentiellement de restes de cuisine et autres trouvailles à travers le village ou le quartier, et ne bénéficiant d'aucuns soins ni d'aucunes mesures de biosécurité ; ce mode est présent sur toute l'étendue du territoire mais se concentre surtout dans la bande nord et au centre du pays. Puis le mode moderne, qui utilise des aliments concentrés industriels à base de maïs et de tourteau de coton, concerne des souches sélectionnées pour un élevage intensif ; concentré surtout autour des agglomérations

---

<sup>18</sup> <http://www.ipravi.ci/presentation/20/Statistiques>

Consulté le 13/06/2019

<sup>19</sup> MIRAH, Rapport 2018

urbaines et principalement autour d'Abidjan ce mode est composé de petites exploitations indépendantes et des gros industriels. Le renouvellement du cheptel villageois se fait par échanges naturelles au village tandis que celui du cheptel moderne est assuré par l'acquisition de poussin d'un jour en provenance des couvoirs.

#### I.4.2- SECTEUR ESCONDAIRE

Dans le circuit informel de l'élevage moderne, la production de poulets vivants et œufs est enlevée par des collecteurs itinérants faisant fi du respect de biosécurité. Puis, ces collecteurs livrent aux revendeurs qui à leur tour vendent sur les marchés de quartiers ou dans les petites tueries indépendantes pour ce qui est du poulet de chair. Les restaurateurs et le public se ravitaillent à partir des tueries ou des marchés de quartier. Pour le circuit intégré, l'élevage, la collecte l'abattage et le conditionnement sont coordonnés par un même opérateur : les produits sont commercialisés via les supermarchés, les points de ventes et les restaurants. Les produits d'aviculture traditionnelle sont soit vendus sur la ferme soit collectés et revendus par des opérateurs itinérants ou des revendeurs installés sur des marchés de quartier.

#### I.4.3- SECTEUR TERTIAIRE

Le grand public achète généralement de préférence le poulet de chair traditionnel vivant pour le voir abattre et préparer en sa présence mais les meurs évoluent en fonction du pouvoir d'achat : de plus en plus de personnes acceptent d'acheter un poulet pré-emballé.

#### I.4.4- ATOUTS ET CONTRAINTES

##### *I.4.4.1- Les atouts*

Pour l'aviculture moderne, l'approvisionnement en matériel vivant est assuré par trois entreprises (Ivograin, Foani Services et la Faci) solidement installées. Ils fournissent aussi des aliments dont les matières premières sont disponibles sur le territoire. Ces entreprises procèdent également à une intégration de la production à la distribution en passant par la transformation. Quant à l'aviculture familiale elle a la capacité de s'auto-alimenter en matériel vivant. Ces deux modes de production, ont une capacité

globale supérieure à 54 358 tonnes équivalent carcasse (MiRAH,2015) et 57 206 tonnes d'œufs (MIRAH, 2015)<sup>20</sup> contribuant pour partie à la couverture de la consommation nationale de 2 kg per capita. Ces producteurs qui sont par ailleurs regroupés en association de coopératives (Uaci, Interavi, Anavici) bénéficient d'un circuit de distribution bien présent et les consommateurs sont généralement bien servis au niveau des marchés sur toute l'étendue du territoire. Des abattoirs complétés par de petites unités de tuerie et des espaces de tueries contigus aux marchés permettent une transformation de poulets de chair. Une interprofession (Ipravi) qui regroupe les trois secteurs de production, de commercialisations et d'agroalimentaire joue un rôle de coordination et de représentation salubre pour la filière. Après le poisson, la viande de volaille constitue la deuxième source d'apport en protéine d'origine animale et le premier animal utilisé dans les processus sacrificiels et cérémoniaux. L'aviculture est une activité accessible aux familles rurales et aux petits budgets urbains pour son faible investissement et la rapidité du cycle biologique. Depuis 2011 les investissements ont atteint 100 Mds fcfa (€ 153,84Ms) dans la filière moderne.<sup>21</sup>

#### *1.4.4.2- Les contraintes*

La production familiale avec des souches locales souffrent d'un manque de productivité mais en même temps, les poussins d'un jour de souche améliorée coûtent cher. En outre, les règles générales de police sanitaire et de biosécurité sont assez mal suivies en cas de crise sanitaire dans le circuit de l'élevage en mode familiale. Cela est susceptible de provoquer des dégâts en élevage moderne. Les médicaments et les aliments sont encore trop chers pour une rentabilité plus grande des petites exploitations. L'éloignement de certains exploitants par rapport à la ville d'Abidjan constituent un handicap pour leur ravitaillement en aliment, médicaments et en poussins d'un jour. Diverses autres contraintes entravent encore la bonne marche de la filière : il s'agit de la qualité insuffisante des aliments et des poussins d'un jour, d'une concurrence déloyale vis-à-vis des importations, d'une fiscalité et d'une réglementation inadaptées, d'une commercialisation non optimale surtout en défaveur du producteur qui souhaitent une « *vente au kilo vif* », d'une faible animation des

---

<sup>20</sup> MIRAH, Rapport 2015

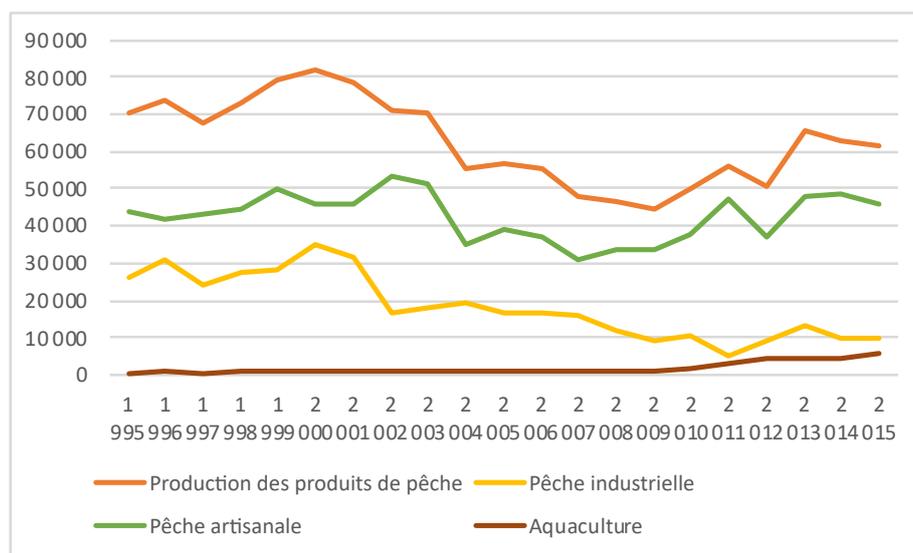
<sup>21</sup> <https://www.jeuneafrique.com/mag/581547/economie/export-la-filiere-avicole-prend-son-envol/>  
(Consulté le 08/05/2019)

organisations professionnelles existantes en interne comme avec l'État et enfin d'une compétence technique limitée des acteurs.

## I.5- LA FILIERE HALIEUTIQUE

### I.5.1- SECTEUR PRIMAIRE

Premier fournisseur de protéines d'origine animale avec une consommation d'environ 15kg/ha/an, la filière halieutique se repartie entre la pêche et l'aquaculture. Comme le montre le graphique n° 1, la filière a également souffert des nombreuses crises mais à partir de 2011, elle a amorcé sa timide croissance.

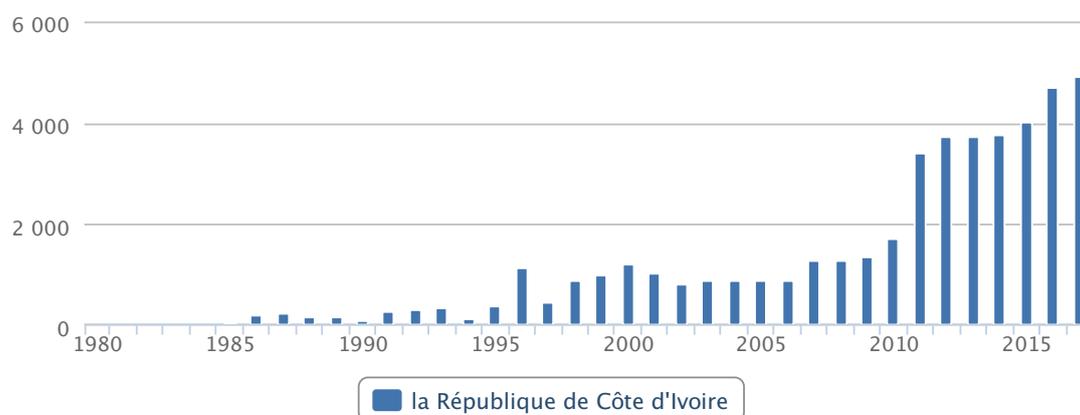


Graphique n°1 : produits de la pêche en Côte d'Ivoire (tonnes) (INS Cote d'Ivoire, 2019)

Plus spécifiquement, l'aquaculture a atteint une production de 4500 tonnes en 2016<sup>22</sup>(cf graphique n°2).

<sup>22</sup> [http://www.fao.org/fishery/countrysector/naso\\_cotedivoire/fr](http://www.fao.org/fishery/countrysector/naso_cotedivoire/fr)

Production aquacole totale pour la République de Côte d'Ivoire (tonnes)  
Source: FAO FishStat



Graphique n°2 : production aquacole totale en Côte d'Ivoire (source : FAO,

Elle est pratiquée dans des exploitations de type artisanal et des exploitations de type moderne en fonction de la superficie des plans d'eau et des pratiques d'élevage. Le tilapia (*Oreochromis niloticus*, *O. aureus* et *Sarotherodon melanotheron*), le silure (*Heterobranchus longifilis*) et le machoiron (*Chrysiichthys nigrodigitatus*) sont les espèces les plus pêchées pour un rendement variable en fonction du type d'élevage. On peut retenir qu'en système en étang en zone rural on obtient 1 à 1,5 tonnes de poisson par hectare par an, en système semi-moderne en étang en zone rurale de 6 à 8 tonnes/ha/an, avec un potentiel de 15 tonnes/ha/an et en système moderne lagunaire plus de 20 tonnes/ha/an. Les alevins proviennent des centres de multiplication qui sont en relation avec le Centre National de la Recherche Agronomique (CNRA). Les aliments utilisés sont des concentrés provenant essentiellement de l'industrie locale mais une certaine quantité est issue de l'importation et des fabrications artisanales ou des résidus agricoles ou agroalimentaires.

La pêche est également répartie entre la pêche artisanale tournée vers la consommation locale et la pêche industrielle tournée essentiellement vers l'exportation. La première comprend une composante maritime en activités sur les 550 km de côte mais concentrée autour d'Abidjan, San Pedro, Grand-Bereby et Tabou, une composante lagunaire et une composante continentale sur les 3100 km des quatre fleuves, Comoé, Bandama, Sassandra et Cavally ainsi que sur les 1760 km<sup>2</sup> des lacs des barrages hydro- électriques, hydro- agricoles et agro-pastoraux. La pêche

industrielle quant à elle se compose de la pêche chalutière pour dix principales espèces, de pêche sardinière pour 6 espèces et de pêche thonière avec des bateaux attachées essentiellement au port d'Abidjan.

#### 1.5.2- SECTEUR SECONDAIRE

La pêche maritime industrielle débarque principalement sa production dans le port d'Abidjan tant dis que la pêche maritime artisanale utilise les multiples petits débarcadères situés le long de la côte. Quant à la pêche continentale, outre les achats de particulier en bord champ, la production est collectée par des revendeurs qui approvisionnent les marchés. Le secteur secondaire des ressources halieutiques est très réduit contrairement aux ressources animales, en ce sens qu'il y a moins d'intermédiaires. Les produits sont rapidement acheminés du producteur vers le consommateur. Cela est probablement lié à leur fragilité. Cependant, au niveau industriel, des unités de mise en conserve sont installées ainsi que des fabricants de farine de poisson. Une partie du poisson produit est fumé et séchée, généralement il s'agit du poisson de pêche alors que le poisson de pisciculture est livré frais de même que le poisson d'importation décongelé.

#### 1.5.3- SECTEUR TERTIAIRE

Sur le marché, le poisson est commercialisé sous forme frais séchés ou congelés et généralement au kilogramme avec un léger avantage de prix du poisson d'aquaculture sur le poisson de pêche. Le poisson industriel est vendu au débarquement à la criée pour un réseau d'acteurs constitué de longue date. L'exportation concerne principalement la conserve de thon conditionné <sup>23</sup> sur place faisant de la Côte d'Ivoire le premier port thonier d'Afrique.

#### 1.5.4- ATOUTS ET CONTRAINTES

---

<sup>23</sup> GOLE BI G.G., KOFFI K.JDD., DADI S.G. Contribution socio-économique de la pêche artisanale en Côte d'Ivoire, 2005

[http://www.fao.org/tempref/FI/DOCUMENT/sflp/SFLP\\_publications/French/Contribution\\_peche\\_Cote\\_Ivoire\\_juil05.pdf](http://www.fao.org/tempref/FI/DOCUMENT/sflp/SFLP_publications/French/Contribution_peche_Cote_Ivoire_juil05.pdf) (Consulté le 22/07/2018)

#### *1.5.4.1- Atouts*

La forte pluviosité et la présence d'un réseau fluvial et lacustre important confère à la Côte d'Ivoire un atout important auquel il faut ajouter la mer, les lagunes et les nombreux bas-fonds qui permettent d'élever et de pêcher des ressources halieutiques de bonne qualité. Il faut associer à cela la disponibilité des matières premières telles que le maïs, le riz et le soja pour la fabrication des aliments pour animaux. Ces ressources naturelles sont bien valorisées par la présence d'acteurs bénéficiant d'une tradition technique de pêche et d'aquaculture avec du matériel et des installations adaptés. Les accords de pêche qui apportent un fonds de soutien géré de concert avec l'Association Nationale pour l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (ANAQUACI) sont un gage de compétitivité pour faire face à la demande croissante en produits halieutiques.

#### *1.5.4.2- Contraintes*

Malgré ces atouts, la filière n'arrive ni à couvrir les besoins de consommation locale ni à réduire le déficit de la balance commerciale. Cela est dû à une insuffisance des données, une inorganisation professionnelle, la pratique de pêche non autorisée et un encadrement technique médiocre. Ce qui ne permet pas de prendre en charge la vétusté des équipements, le déficit d'alevins et de d'aliments de qualité. Il faut ajouter à tout cela les risques de pollution et de conflit entre pêche artisanale et pêche industrielle si le partage des territoires n'est respecté.

## I.6- LES FILIERES EN DEVELOPPEMENT

Les filières en développement ou filières mineures concernent les lapins, les aulacodes, les escargots et les abeilles. Leur particularité est que les produits sont très appréciés par la population. Le temps de notre stage ne nous pas permis d'avoir de véritables données sur ses activités.

## **II- LES APPUIS TRANSVERSAUX**

Cette architecture des filières comporte aussi une autre caractéristique à savoir que chacune des trois filières est constituée de trois branches que nous avons nommées « canaux » : un canal traditionnel familiale essentiellement dédié à la consommation de proximité dont le volet commercial est réduit ; un canal artisanal bâti autour d'un

modèle commercial de proximité avec des acteurs bien définis ; un canal moderne dont la recherche du profit est le moteur de développement. Chaque canal est bien sûr calqué sur la structure générale des filières, c'est-à-dire secteur primaire, secteur secondaire et secteur tertiaire. Il existe des passerelles plus ou moins larges entre ces trois canaux en fonction des secteurs. Les passerelles entre canaux sont importantes dans le contexte ivoirien. Par exemple en matière sanitaire le canal traditionnel peut fragiliser les deux autres canaux mais en même temps, il est indispensable pour assurer l'équilibre alimentaire et la structure du milieu rural. Le canal artisanal est important pour l'ajustement du pouvoir d'achat d'une frange non négligeable de la population qui en fait la pratique généralement comme une deuxième activité. Mais, ce canal reste coincé entre les deux autres et peut facilement capter une part non négligeable du marché. Le canal moderne tire sa force de l'urbanisation galopante du pays, et pour la pêche de sa propension à l'exportation, mais sa nécessité de rentabilité et de croissance l'oblige parfois à faire appel aux deux autres canaux par exemple en utilisant leur circuit de commercialisation. C'est un équilibre à trouver sur lequel les appuis transversaux jouent un rôle important. Ces appuis sont divers et multiples aussi bien privés que publics. Notre but ici est de montrer plutôt l'existence de ces appuis même si leurs actions ne sont suffisantes par rapport aux attentes des exploitants et à la dynamique des filières.

## II.1- APPUIS PUBLIQUES

### II.1.1- MINISTERES ET STRUCTURES ATTACHEES

Quatre ministères sont chargés de coordonner les activités concernant les filières de productions animales. Il s'agit du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), du Ministère des Productions Animales et halieutiques (MIRAH), du Ministère des Eau et Forêts (MINEF) et du Ministère de la l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRSCI). Ces ministères dont les actions sont parfois redondantes et souvent cloisonnées, ont des organigrammes bien établis pour faire face à toutes les sollicitations des exploitants. Rattachés à ses Ministères plusieurs Structures agissent transversalement sur les différents aspects des filières. Nous avons repris ci-dessous les plus importantes

		Mission	Tutelle
ANADER	Agence Nationale pour le Développement Rural	Conseil Agricole	MINADER
FIRCA	Fonds interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil agricole	Financement agricole	MINADER
LANADA	Laboratoire Nationale pour le développement Agricole	Analyse et diagnostic	MINADER
CNRA	Centre National de la Recherche Agricole	Recherche agricole	MESRSCI
ECOLES ET INSTITUTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Université Nangui Abreugoua ;</li> <li>- Université Félix Houphouët Boigny</li> <li>- Institut Polytechnique Houphouët Boigny de Yamoussoukro</li> <li>- Institut National de Formation Professionnelle Agricole</li> </ul>	Enseignement agricole	MESRSCI

#### II.1.2- NORMES ET REGLEMENTATION

Même si elles doivent encore s'étoffer et s'adapter au niveau national, la Côte d'Ivoire peut déjà fortement s'appuyer sur les règlements de l'UEMOA et la CEDEAO sur la police sanitaire, la pharmacie vétérinaire, la profession vétérinaire et sur la transhumance ...etc. Un code rural est en élaboration et serait déjà au conseil des ministres. Il devrait mettre à jour tout ce qui concerne la santé publique vétérinaire de la fourche à la fourchette. Pour faire appliquer ces textes des services existent. A cela il faut ajouter la reformes des collectivités locales qui opérationnalise l'inspection des denrées alimentaires dans les communes. Les services chargés de faire appliquer ces normes et règlements manquent de ressources techniques, humaines et financières, mais le renforcement continu de leurs capacités est une disposition, certes de longue haleine, qui pourrait les rendre plus efficace pour répondre aux mieux à l'attente des populations et des exploitants.

### II.1.3- PROGRAMMATION

Comme nous l'avons mentionné en introduction, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un Plan National de Développement (PND) pour consolider sa croissance. Ce plan se décline à travers le Plan National d'Investissement en Agriculture (PNIA) en Plan Stratégique de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PSDEPA). Cela a le mérite de disposer d'un diagnostic pertinent et consensuel. Il délimite bien les enjeux et décrit les activités nécessaires à la croissance des filières. C'est un creuset très important pour l'initiation de toute activité privée et publique. Cette programmation a abouti à la planification d'un certain nombre de projets de soutien à différents secteurs des filières. Ces projets émergent sur le budget national avec ou sans apport de bailleurs de fonds extérieurs. La multiplicité de ces projets rend la coordination centrale de l'action publique difficile mais elle a le mérite de ne pas omettre certaines activités des filières.

### II.1.4- FINANCEMENT

Il ne nous a pas été possible d'avoir l'ensemble des budgets programmés consacrés aux secteurs des productions animales ni du niveau des décaissements. Cependant, nous avons pu obtenir la programmation des fonds prévus pour un certain nombre de projets (voir annexe 3). Dix-sept ont été programmés depuis 2016 jusque 2020, trois sont soumis au Programme d'Investissement Public (PIP) de 2020- 2022 et deux sont à soumettre au fonds d'études. Soit un total cumulé de 2016-2022 de 104 958 702 123 FCFA. (€ 161,48 Ms). Malgré ces efforts de l'État, les exploitants ont du mal à avoir des financements auprès des banques privés car les intérêts des crédits sont peu compatibles avec la rentabilité des filières des productions animales.

## II.2- FOCUS SUR LES PROJETS

Nous nous sommes intéressés aux activités des projets en cours pour estimer les actions de l'État mais nous avons pu rencontrer le promoteur privé d'un projet de complexe agro-industriel avicole qui sera financé par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le département de Toumodi (centre-sud de la Côte d'Ivoire) pour un montant de 10Mds de fcfa ( € 15,4Ms) et dont les accords viennent d'être signés.

## II.2.1-Projet d'appui au développement de l'élevage en Côte d'Ivoire

### *a)- Objectifs*

Le Projet d'Appui au Développement de l'Élevage vise l'augmentation des productions de viande et autres produits d'élevage, à travers un appui à l'installation des élevages.

### *b)- Activités*

Sélectionner 3002 bénéficiaires dans les 6 régions du projet ;
Créer 2 410 élevages ;
Créer et entretenir des retenues d'eaux ;
Créer des comités de gestion et d'entretien des retenues d'eau ;
Vacciner les poulets villageois contre la pseudo-peste aviaire ;
Suivre techniquement et économiquement les éleveurs et les opérateurs du secteur ;
Former les agro-éleveurs aux techniques d'élevage, en gestion d'exploitation ;
Lever les contraintes techniques soumises par la structure d'encadrement ;
Réhabiliter les centres de formation ;
Construire 14 marchés et parcs à bétail ;
Construire 86 points de vente de viande ;
Construire 12 points de vente de lait ;
Construire 4 centres de collecte et de conditionnement du lait ;
Acquérir 3 camions frigorifiques pour le transport du lait des centres de collecte aux laiteries ;
Octroyer des fonds de commercialisation aux promoteurs ;
Encourager l'organisation des producteurs ;
Tenir 270 séances de sensibilisation des promoteurs à l'organisation des filières ;
Former les gestionnaires et membres des organisations professionnelles d'élevage (OPE) ;
Organiser des voyages d'étude pour les gestionnaires des OPE ;
Former les gestionnaires de point de vente ;
Faire l'état des lieux des élevages en développement ;
Organiser des foires pour la promotion des produits animaux ;
Construire 1 abattoir moyen, 3 mini abattoirs et 34 mini rôtisseries ;
Construire 3 mini laiteries, 1 charcuterie et 5 mieleries ;
Labéliser les produits ;
Octroyer 412 matériels d'attelage ;
Octroyer 412 paires de bœufs de culture attelée ;
Assurer la gestion du projet ;
Suivre et évaluer le projet ;
Apporter l'expertise externe au projet.

## II.2.2- Projet de développement durable des ressources génétiques du Tilapia du Nil dans le bassin de la Volta

### *a)- Objectifs*

Amélioration génétique et multiplication du Tilapia du Nil.

### *b)- Activités*

Réhabiliter 4 bassins et 10 étangs de la station d'élevage ;
Réhabiliter 1 bureau et 1 magasin ;
Mettre en œuvre le programme de sélection génétique sur la souche tilapia Bouaké ;
Équiper la station en matériel technique d'élevage ;
Équiper le Projet de Bâchée double cabine 4x4 ;
Équiper en matériel informatique ;
Équiper en matériel de bureau ;
Coordonner l'Unité de Gestion ;
Entretien des infrastructures d'élevage ;
Entretien des 2 véhicules ;
Former 30 techniciens aux technologies d'écloserie ;
Mettre en œuvre les techniques de sélection du tilapia du Nil ;
Payer les frais de voyage et de formation locale ;
Payer l'aliment des poissons ;
Équiper en matériel technique ;
Entretien matériel d'élevage ;
Entretien matériel de communication (internet).

## II.2.3- Projet de relance de la filière porcine par l'amélioration génétique

### *a)- Objectifs*

Amélioration génétique et multiplication du porc

### *b)- Activités*

Construire des bâtiments d'élevage ;
Importer des géniteurs pure race ;
Acheter du matériel de transport ;
Acheter du matériel informatique ;
Acheter du matériel et outillage technique ;
Effectuer les dépenses de personnel ;
Effectuer les autres dépenses de personnel ;
Acheter des biens et services ;
Octroyer une subvention d'équilibre de l'abattoir ;
Identifier et évaluer 20 élevages.

#### I.2.4- Projet d'appui au renforcement des moyens d'existence des communautés de pêche

##### *a)- Objectifs*

L'objectif du projet est d'améliorer les moyens d'existence des communautés de pêche en vue d'assurer la gestion durable du plan d'eau du lac de Buyo (ouest du pays) et la protection de la biodiversité du Parc National de Taï (sud-ouest du pays) conformément à la mise en œuvre de la convention locale de gestion des ressources naturelles. De façon spécifique le projet permettra de :

- améliorer la résilience des communautés de pêche du lac de Buyo ;
- renforcer les organes de mise en œuvre de la convention locale ;
- renforcer l'adhésion des communautés de pêches à l'objectif de conservation du Parc National de Taï ;
- améliorer la chaîne des valeurs poisson frais et fumé.

##### *b)- Activités*

Organiser un atelier d'appropriation des recommandations du plan d'aménagement du lac de Buyo par les parties prenantes ;
Organiser une formation sur les bonnes pratiques de pêche (recommandation du Plan) ;
Équiper les services en charge de la surveillance des pêches sur le lac de Buyo ;
Organiser un atelier de formation des OP sur la gestion associative ;
Octroyer des fours améliorés aux fumeuses de poisson ;
Construire le marché à poisson de Buyo ;
Organiser un atelier de formation des acteurs sur la bonne utilisation des fours et du marché à poisson.

#### II.2.5- Projet de gestion intégrée des ranchs et stations

##### *a)- Objectifs*

Le projet a pour objectif général l'amélioration de la productivité des élevages et la conservation des races locales de bétail bovin en vue de renforcer la sécurité alimentaire et l'augmentation des revenus des populations rurales.

- Réhabiliter et créer les stations d'élevage ;
- Conserver les races locales et en améliorer le potentiel génétique ;
- Améliorer la disponibilité de fourrage pour l'alimentation des animaux ;
- Renforcer la capacité professionnelle des Producteurs (éleveurs et promoteurs d'élevage) et des Techniciens ;

### *b)- Activités*

Réhabiliter les stations d'élevage existantes ;
Équiper les stations d'élevage existantes ;
Réaliser les travaux d'implantation des stations ;
Équiper les nouvelles stations de multiplication de porcs ;
Acquérir les animaux de base ;
Mettre en place les schémas d'amélioration génétique des races locales ;
Créer et animer les bases de sélection ;
Réaliser un système d'identification et d'enregistrement des ;
Mettre en place des registres anagraphiques et généalogiques ;
Optimiser la production des ressources dans les conditions locales ;
Produire des certificats ;
Promouvoir les résultats ;
- Produire des animaux performants de race locale ;
Produire des animaux métis performants (viande et lait) ;
Diffuser les animaux performants ;
Réhabiliter un germoplasme des plantes fourragères en Côte d'Ivoire ;
Gérer de façon durable la biodiversité des plantes fourragères ;
Améliorer l'utilisation des ressources disponibles ;
Renforcer les capacités des structures de production de semences ;
Créer cinq centres fourragers ;
Produire des semences fourragères et du fourrage ;
Diffuser les semences et fourrages produits ;
Organiser les sessions de formation des producteurs ;
Organiser les sessions de recyclage et stages pratiques pour les techniciens et étudiants ;
Organiser les stages et voyages d'études des cadres de la structure ;
Créer un établissement public national (EPN).

II.2.6- Projet de construction et de gestion d'un point de débarquement aménagé de Locodjro

### *a)- Objectifs*

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Améliorer les conditions de vie et de travail des bénéficiaires (mareyeurs, pêcheurs artisans, et agents de l'administration) ainsi que d'autres acteurs de la filière pêche artisanale ;

- Améliorer les revenus des communautés bénéficiaires par la création de micro-pôles de développement économiques et social (activités génératrices de revenus,) relatives au projet ;
- Valoriser des captures et améliorer le circuit de commercialisation des produits de pêche ;
- Améliorer la gestion participative et le système genre au sein de la filière pêche maritime artisanale.

*b)- Activités*

Former les opérateurs du secteur (pêcheurs artisans et mareyeuses) ;
Identifier les besoins en formation ;
Identifier les opérateurs du secteur (pêcheurs artisans et mareyeuses) ;
Former les opérateurs du secteur (pêcheurs artisans et mareyeuses) ;
Former les agents d'inspection de la Direction de l'Aquaculture et de la Pêche (DAP) et personnel du projet ;
Identifier les besoins en formation ;
Améliorer la communication avec les institutions ;
Renforcer les Infrastructures du PDA ;
Construire les Infrastructures du PDA sont construites ;
Adduction d'eau et électricité avec l'installation de groupes électrogènes ;
Construire de la plateforme et de l'appontement ;
Construire l'atelier de maintenance ;
Améliorer les Infrastructures du cadre de travail ;
Construire les Infrastructures du cadre de travail ;
Construire et équiper le bâtiment administratif ;
Construire et équiper le marché de poissons frais ;
Construire et équiper le hall de criée ;
Construire et équiper les chambres froides ;
Construire et équiper l'unité de fabrication de glace ;
Construire et équiper les magasins de stockage ;
Construire et équiper l'unité traitement de poissons ;
Assurer les charges de fonctionnement du projet ;
Suivi et évaluation des activités.

II.2.7- Programme d'appui à la gestion durable des ressources halieutiques

*a)- Objectifs*

L'objectif global se décline en deux objectifs spécifiques : renforcer les capacités d'intervention des administrations et élaborer et mettre en œuvre un système de gestion durable des plans d'eau.

### *b)- Activités*

Élaborer un schéma directeur des statistiques des pêches ;
Créer une base de données ;
Élaborer un annuaire statistique ;
Équiper les centres de collecte et de traitement ;
Contribuer aux actions des organisations internationales ;
Participer aux réunions internationales ;
Former le personnel ;
Recruter le personnel ;
Réhabiliter les services ;
Équiper les services ;
Vulgariser les connaissances scientifiques disponibles ;
Évaluer les ressources halieutiques ;
Améliorer la connaissance biologique ;
Identifier les bénéficiaires ;
Élaborer des modules de formation ;
Dispenser la formation pratique dans les centres spécialisés.

II.2.8- Projet d'aménagement du site de débarquement et de la construction du marché central pour le développement de la zone commerciale de la commune de Sassandra

#### *Objectifs*

Le Projet d'aménagement du débarcadère et de construction du marché central pour le développement de la zone commerciale de la commune de Sassandra réalisera le transfert du marché central ainsi que l'aménagement d'une aire de manutention du poisson ou d'un bâtiment administratif sur le site du débarcadère existant.

II.2.9- Projet d'approche écosystémique des pêches (AEP)

#### *a)- Objectifs*

L'objectif du projet vise à :

- appuyer les pays partenaires pour la formulation des politiques cohérentes qui incluent les principes de l'AEP aux niveaux national et régional ;

- appuyer les pays pour la prise en compte, par les responsables en charge de la gestion des pêches, des considérations relatives à l'AEP dans la planification et la mise en œuvre des régimes de gestion de leurs pêcheries ;
- réaliser l'évaluation et le suivi de l'écosystème (y compris les campagnes océanographiques, les conseils sur l'utilisation d'outils de recherche pertinents : le développement d'un ensemble approprié d'indicateurs scientifiques aussi bien biologiques que socio-économiques, basés sur des méthodes standardisées d'échantillonnage et de collecte de données de manière à permettre le suivi des principales propriétés et caractéristiques de l'écosystème) ;
- renforcer les capacités scientifiques et de gestion des parties prenantes pour atteindre la durabilité d'une AEP aux niveaux national et régional ;
- conseiller les pays sur l'utilisation des navires nationaux et/ou régionaux et sur la coordination de la couverture régionale par les navires locaux et d'autres ;
- planifier et disséminer l'information.

*b)- Activités*

Amélioration des institutions et processus pour la prise en compte de l'AEP ;
Élaboration de plans de gestion ;
Évaluation et suivi de l'écosystème ;
Renforcement des capacités dans la gestion de l'AEP ;
Renforcement de l'assistance technique pour l'utilisation des navires de recherche ;
Diffusion des résultats du projet ;
Gestion du projet.

En plus de ces projets pour lesquels nous avons eu des informations, il en existe un certain nombre en exécution dont nous n'avons pas eu accès aux documents. Il s'agit des projets suivants :

1- Projet d'amélioration de la santé animale et de l'hygiène publique vétérinaire. Ce projet permet de commander des vaccins contre la Pleuropneumonie Contagieuse Bovine, la Peste des Petits Ruminants et la Rage. Puis, ces vaccins sont distribués aux vétérinaires de clientèles afin de procéder aux vaccinations. Le Projet procède ensuite au suivi sanitaire des troupeaux vaccinés.

2- Projet de construction des services extérieurs du MIRAH

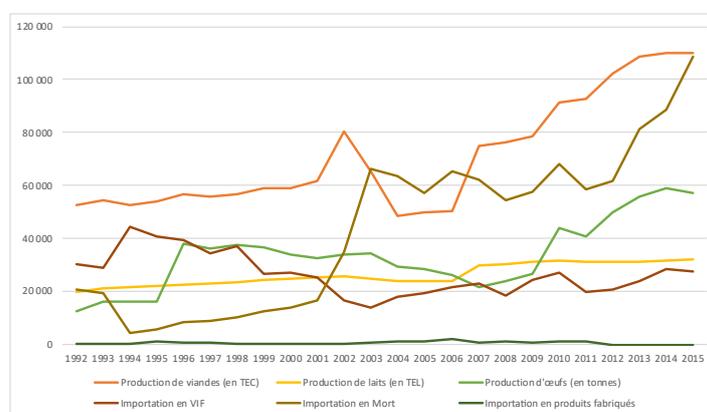
3- Projet de réhabilitation des services extérieurs du MIRAH

- 4- Projet de réhabilitation de l'abattoir de la SIVAC
- 5- Projet de construction et de gestion d'un point de débarquement aménagé à Grand-Lahou
- 6- Projet de développement durable de la pêche et de l'aquaculture en Côte d'Ivoire
- 7- Projet d'insertion des jeunes et des femmes en aviculture en Côte d'Ivoire
- 8- Projet de création d'un système d'information des marchés de bétail de Côte d'Ivoire
- 9- Projet d'Assistance technique de lutte contre la peste porcine africaine dans les régions nord de la Cote d'Ivoire
- 10- Projet d'initiative côtière

Enfin deux projets sont à la recherche de fonds d'études. Ce sont : le programme de construction des abattoirs de l'intérieur et le programme de développement de la technologie du biodigesteur dans les chaînes de valeurs d'élevage et halieutique en Côte d'Ivoire.

### III- ESTIMATION DES VOLUMES DE PRODUCTION

Pour compléter notre étude, nous avons jugé utile de présenter en annexes, les estimations de la production de la FAO. Ce ne sont que des estimations basées généralement sur les données des projets, mais elle permettent d'évaluer les tendances. Nous n'avons pas pu obtenir les niveaux de consommation associés. Cela aurait permis de mesurer les écarts à combler. Néanmoins nous pouvons estimer qu'il y a une augmentation de la production locale (voir graphique n°3).



Graphique n°3 : Évolution de la production animale en Côte d'Ivoire (INS, 2019)

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Nous avons axé notre étude sur la récolte d'informations pour caractériser les filières de productions animales et halieutiques. Ces filières paraissent insignifiantes en Côte d'Ivoire aux vues des grandes filières comme le cacao ou l'anacarde. Nous nous sommes heurtés à l'insuffisance de ces informations. Pourtant, nous croyons que les filières produisent des informations comme toute activité économique. Sans revenir sur les forces et faiblesses dont nous avons déjà parlées, nous avons constaté que l'inorganisation des professionnels et la faible régulation institutionnelle avaient des effets différents en fonction des filières. La filière bovine manque de canal moderne solide. Autant elle assume une production de viande qui couvre une bonne partie de la consommation, autant pour le lait, elle manque véritablement de capacité. Cela accroît la tension sur l'approvisionnement des grandes villes et ne permet pas de tirer l'ensemble de la filière vers un développement soutenu. La filière porcine arrive à la croisée des chemins où le canal moderne se met en place et cela ne tient qu'à quelques années. Dès que cela sera fait, la réorganisation de l'interprofession devrait permettre une croissance plus forte. Entre les deux se trouve la filière avicole qui bénéficie d'un canal moderne très fort, mais sur le plan sanitaire elle a besoin de la puissance de l'État. Quant aux petits ruminants, la filière n'éprouve pas de tensions énormes entre la production et consommation sauf pendant les fêtes de l'Aïd. Certes l'importation d'animaux en vif à partir du Burkina Faso du Mali et du Niger permet de combler le déficit de production locale mais le renchérissement des prix crée d'énormes pressions sur le pouvoir d'achat des fidèles musulmans. Le canal moderne de la filière halieutique de pêche et d'aquaculture comporte une activité industrielle tournée résolument vers l'exportation qui a fait du Port Autonome d'Abidjan (PAA), le premier port thonier d'Afrique de l'Ouest. Malgré cela, la Côte d'Ivoire continue d'exporter des poissons car il s'agit d'espèces différentes. Certes c'est une situation paradoxale mais l'existence de ce canal de production moderne limite les importations et permet à la production locale de se structurer pour satisfaire une partie de la consommation locale.

Cette dynamique des filières évolue dans le temps avec la conjoncture du pays à savoir l'environnement macro-économique mais aussi en fonction de leurs spécificités internes.

Notre temps de présence fut bref mais suffisant pour amorcer des pistes de réflexion en termes de priorisation car comme nous l'avons déjà évoqué, une des contributions transversales majeures de l'action publique c'est que le diagnostic qui est fait de la situation est pertinent. A partir de cette hypothèse, nous avons opté pour des propositions sur la priorisation des actions en fonction des moyens et nous les avons classées en deux catégories : la collecte de l'information puis la catégorisation des filières.

La fiabilisation des données passe par une amélioration sensible de leur collecte. A ce titre, des moyens supplémentaires devraient être alloués à l'Institut National des Statistiques (INS) ou autre structure pour sanctuariser cette récolte de données. La récolte des données est une chose la gestion en est une autre qui permet une meilleure valorisation.

La seconde recommandation est de focaliser l'attention sur les filières avicole et piscicole. Cela permettra de combler le déficit entre la consommation et la production locale tout en permettant de réduire la tension de demande en protéine d'origine animale. Cependant, nous rappelons que les protéines d'origine animale sont un ingrédient important dans la bonne nutrition de la population ivoirienne. A ce effet, la jonction est en train de se faire entre la quantité et la qualité alimentaire. La réflexion sur les filières de production animale ne peut plus être circonscrite à la seule quantité à produire il aussi l'élargir à la qualité nutritive et hygiénique de cet aliment. Les conditions de régulation du contrôle de cette sécurité sanitaire des aliments sont désormais à prendre en compte dans le système alimentaire du pays.

---

## Annexe 1: Schémas de quelques filières de productions animales

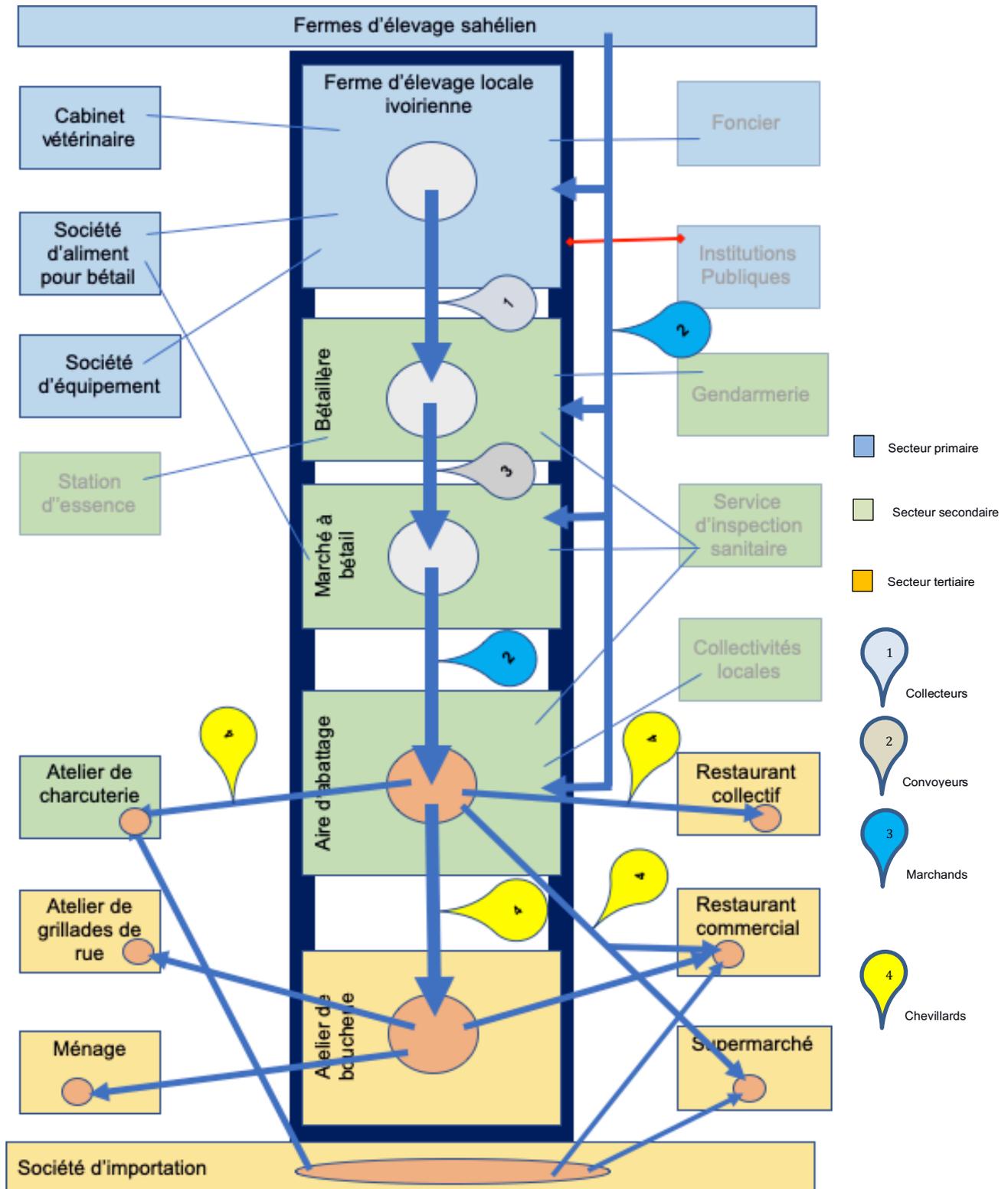


Figure n°1 : Schéma simplifié de la filière bovin/viande en Côte d'Ivoire (source : auteur)

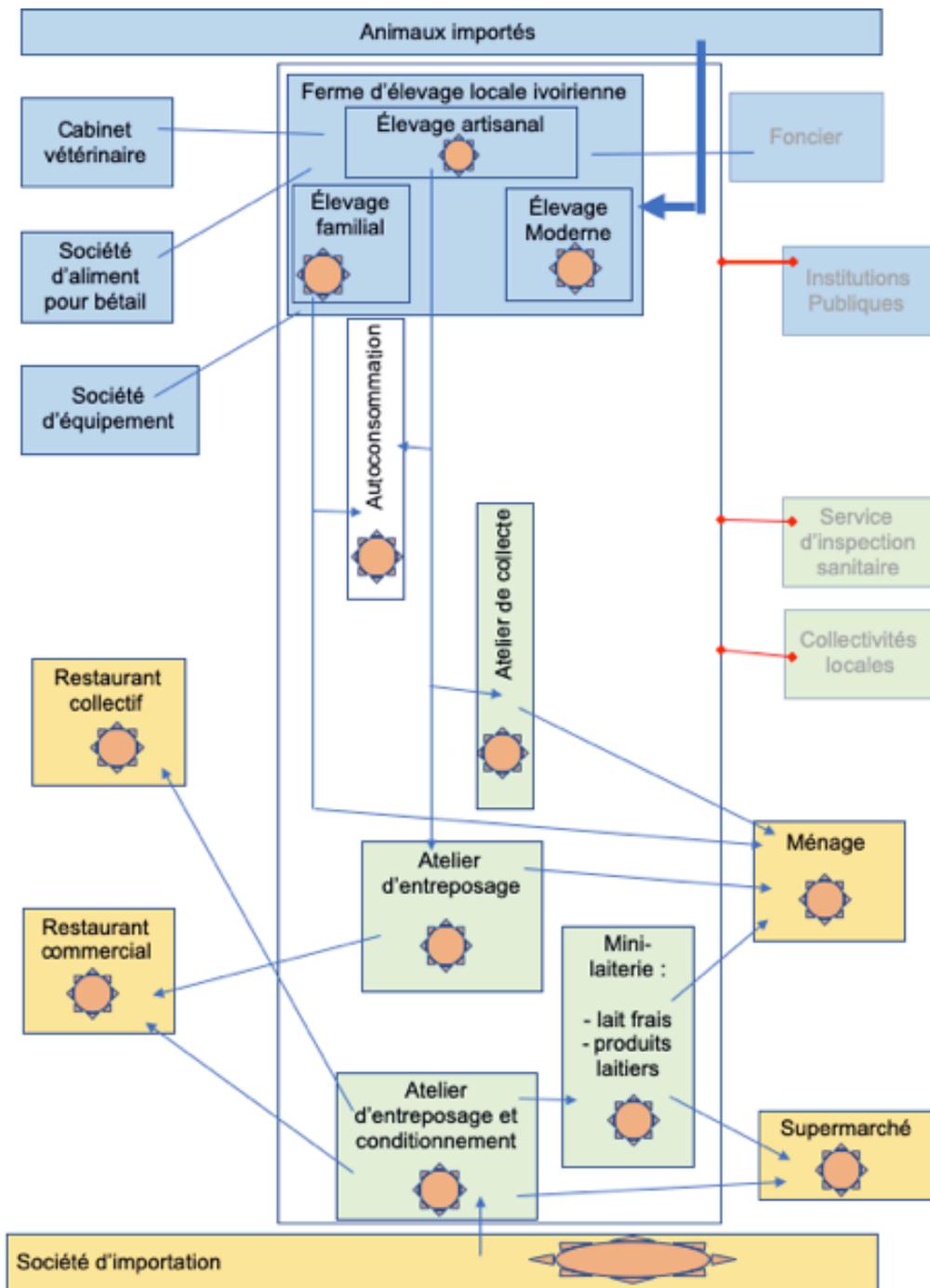
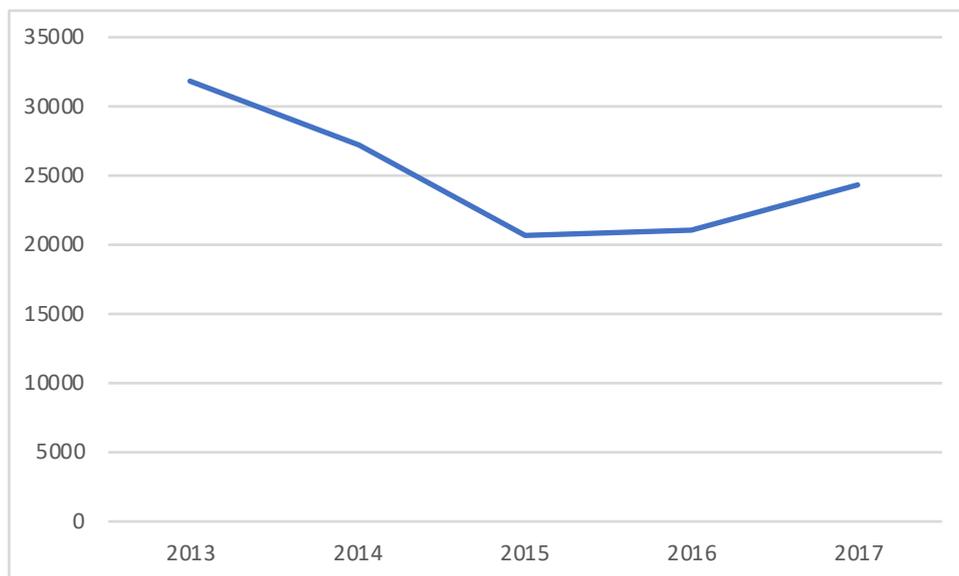


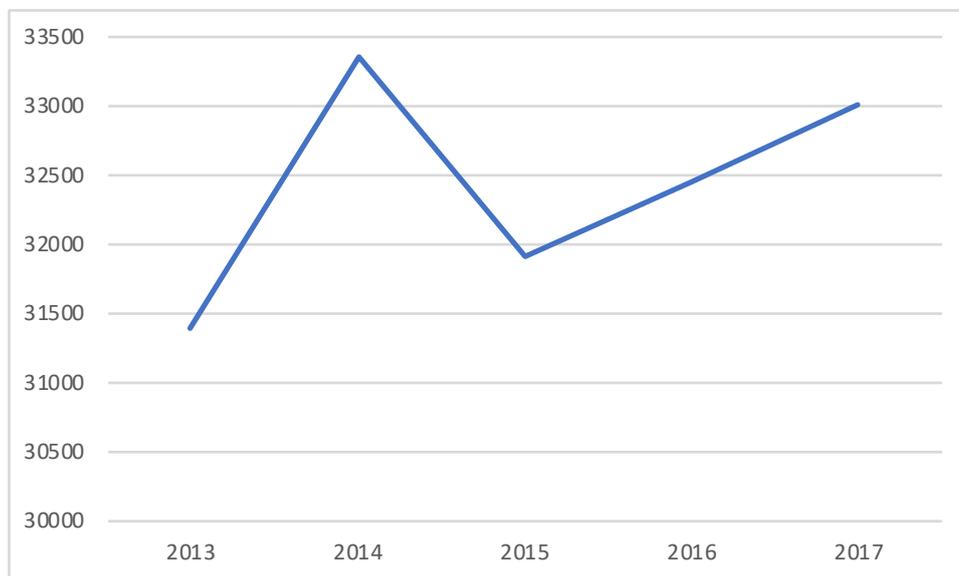
Figure n°2: Schéma simplifié de la filière bovin/lait en Côte d'Ivoire (source : auteur)

---

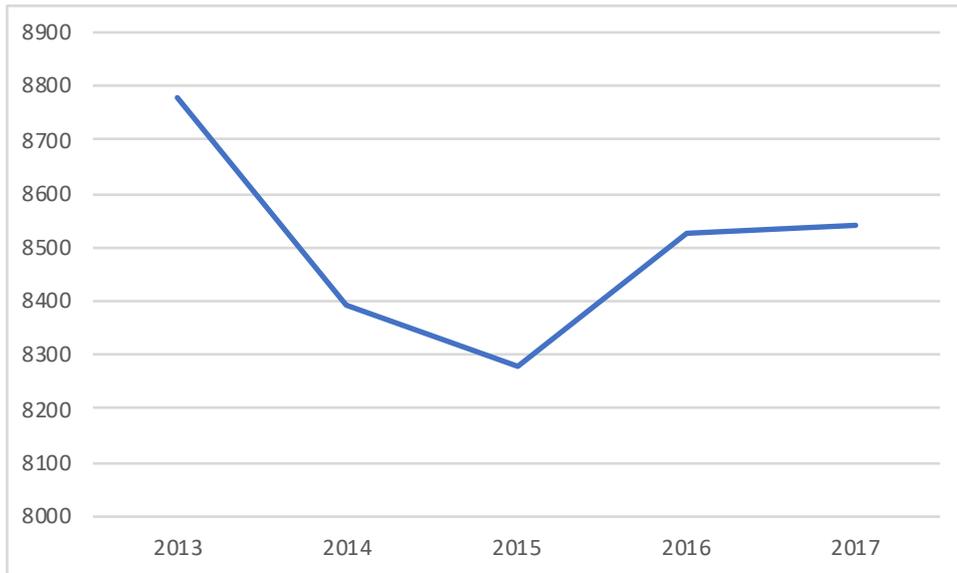
## **Annexe 2** : Estimation des volumes de productions des principales filières de productions animales



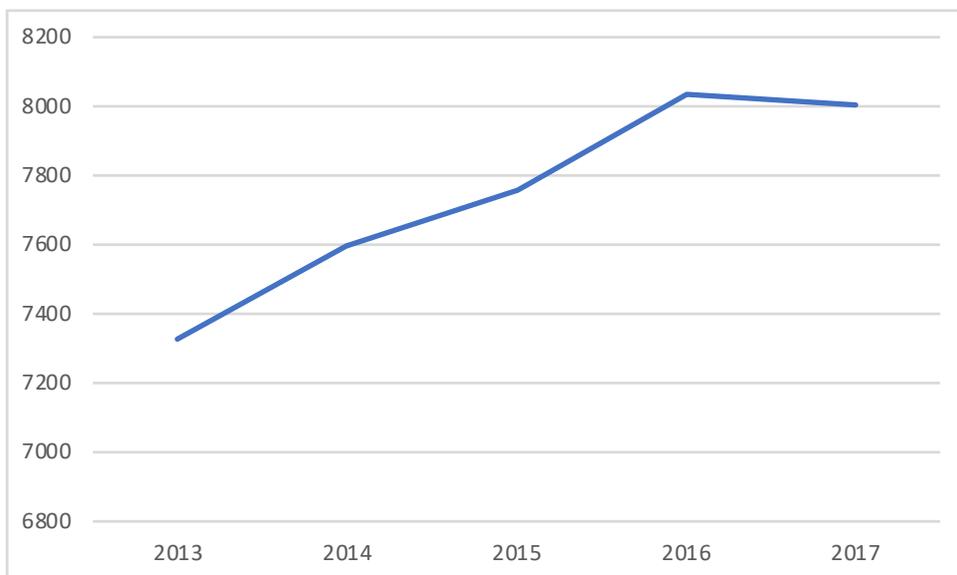
**Graphique n° 4** : Production de viande bovine en Côte d'Ivoire (tonne) (FAO, 2017)



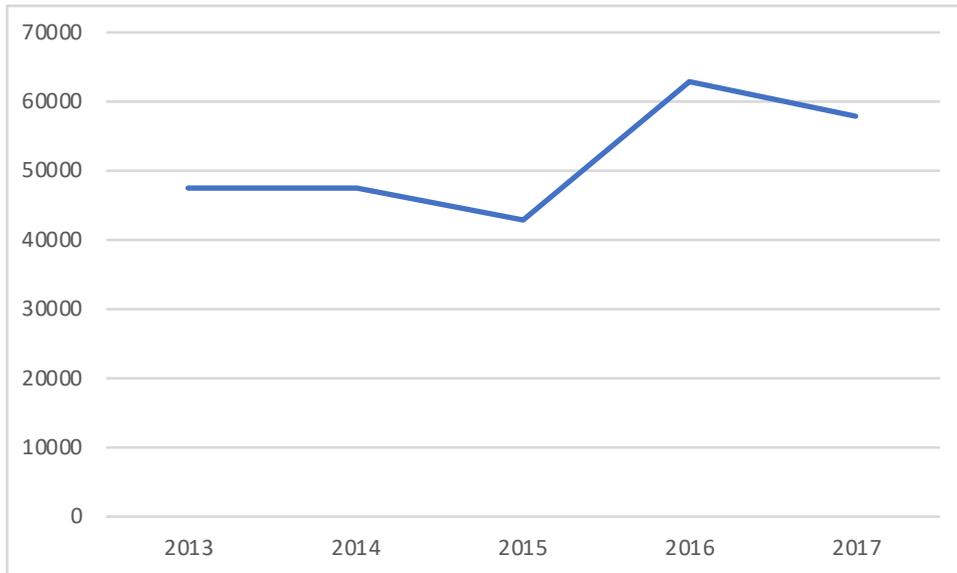
**Graphique n° 5** : Production de lait frais de vache en Côte d'Ivoire (tonne) (FAO, 2017)



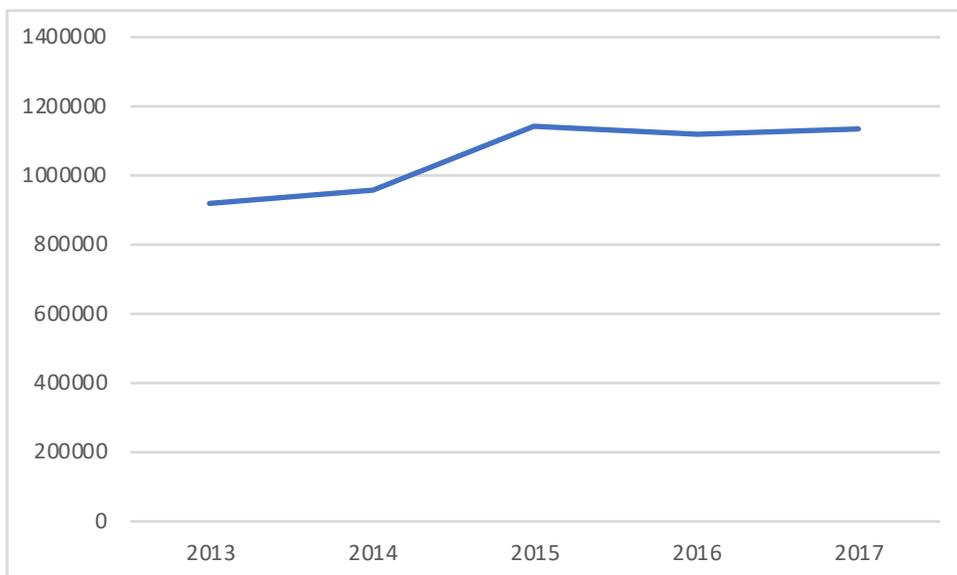
Graphique n° 6 : Production de viande ovine en Côte d'Ivoire (tonne) (FAO, 2017)



Graphique n° 7 : Production de viande porcine en Côte d'Ivoire (tonne) (FAO, 2017)



Graphique n° 8 : Production de viandes de volaille en Côte d'Ivoire (x 1000) (FAO, 2017)



Graphique n°9 : Production d'œufs de poule en Côte d'Ivoire (x 1000) (FAO, 2017)

## Annexe 3 : Projets et programmes du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)

SYNTHESE DES PROJETS PROGRAMMES																
INTITULES	COUT TOTAL	2016			2017			2018			2019			2020		
		BAILL	ETAT	TOTAL	BAILL	ETAT	TOTAL	BAILL	ETAT	TOTAL	BAILL	ETAT	TOTAL	BAILL	ETAT	TOTAL
En cours																
PROJET D'APPLI A ELEVAJE EN COTE D'IVOIRE (PROE2)	24 259 063 000		338 600 124	338 600 124		305 190 460	305 190 460		394 041 020	394 041 020		100 304 662	100 304 662		925 514 000	925 514 000
PROJET D'AMELIORATION DE SANTE ANIMALE ET DE L'INGENIERIE PUBLIQUE VETERINAIRE (PUSHAPV)	15 000 000 000		90 000 000	90 000 000		120 000 000	120 000 000		110 500 000	110 500 000		99 820 650	99 820 650		370 200 000	370 200 000
PROJET DE GESTION INTEGRE DES RANCHES ET STATION (PROG8)	16 726 975 000		1 052 700 000	1 052 700 000		895 221 744	895 221 744		325 609 555	325 609 555		300 403 422	300 403 422		874 500 000	874 500 000
PROJET DE CONSTRUCTION DES SERVICES EXTERIEURS DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES (PSE-MIRAH)	802 175 000		101 650 000	101 650 000		23 674 356	23 674 356		29 486 592	29 486 592		76 200 000	76 200 000		150 000 000	150 000 000
PROJET DE REHABILITATION DES SERVICES EXTERIEURS DU MIRAH (PSE-MIRAH)	637 206 000		47 470 000	47 470 000		12 200 000	12 200 000		19 999 999	19 999 999		10 000 000	10 000 000		100 000 000	100 000 000
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES GENETIQUES DU TILAPIA DU NIL DANS LE BASSIN DE LA VOLTA (TVO)	873 475 000		42 500 000	42 500 000		43 420 000	43 420 000		58 355 044	58 355 044		26 610 000	26 610 000		154 335 414	154 335 414
PROJET DE REHABILITATION DE LABORATOIRE DE LA SOCIETE IVOIRIENNE D'ABATTAGE ET DE CHARCUTERIE (PRA-SIAC)	600 000 000		19 990 000	19 990 000		43 020 000	43 020 000		10 000 000	10 000 000		10 000 000	10 000 000		146 000 000	146 000 000
PROJET DE RELANCE DE LA FILIERE PORCINE PAR L'AMELIORATION GENETIQUE (PREFPORN)	2 413 559 500		123 300 000	123 300 000		107 950 000	107 950 000		36 509 500	36 509 500		36 824 098	36 824 098		427 441 500	427 441 500
PROJET D'APPLI AU RENFORCEMENT DES MOYENS D'EXISTENCE DES COMMUNAUTES DE PECHE (PROJET LAC DE BUNYO) (CZ Allongé)	753 800 000		0	100 000 000	75 000 000	184 000 000	174 700 000	45 000 000	239 700 000	113 000 000	65 000 000	170 000 000		152 100 000	152 100 000	
PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE EN COTE D'IVOIRE (PDDP/PA/SE) (ABC ORENI)	1 309 500 000	145 000 000	25 000 000	168 000 000	105 020 000	50 000 000	153 020 000	41 000 000	45 000 000	86 000 000	1 178 000 000	75 000 000	1 913 000 000	245 300 000	355 200 000	588 500 000
PROJET DE CONSTRUCTION ET DE GESTION D'UN PORT DE DEBARQUEMENT AMENAGE GRAND L'ABRI (PDMG) (MABOC)	2 414 461 020	320 624 310	200 000 000	520 624 310	554 000 000	125 305 207	689 305 207	485 700 000	118 495 423	684 055 423	126 053 208	268 600 000	404 658 208	98 071 042	98 528 020	197 400 662
PROJET DE RELANCE DE LA PRODUCTION ESCOLE CONTINENTALE (PREPRO) (ICA BAPON)	3 047 700 000	1 023 750 000	160 000 000	1 183 750 000	783 000 000	167 020 000	950 020 000	476 700 000	149 399 599	626 699 599	200 000 000	120 000 000	320 000 000		100 000 000	100 000 000
PROJET DE CONSTRUCTION ET DE GESTION DU DEBARCADEMENT L'OCORRO (PGBL) (MABOC)	2 448 700 950	384 630 000	100 125 000	572 955 000	547 015 944	167 535 571	714 651 515		96 511 300	96 511 300		120 000 000	120 000 000		103 629 400	103 629 400
PROGRAMME D'APPLI A LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES (PAGDH/VE)	6 388 000 000	515 700 000	240 420 000	762 200 000	419 050 000	184 920 000	603 970 000		0	644 100 000	347 000 000	991 100 000	644 100 000	453 000 000	1 097 100 000	
PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE DE DEBARCADEMENT ET DE LA CONSTRUCTION D'UN MARCHE CENTRAL DE LA COMMUNE DE SASSAOURA (PDMCS) (ICA BAPON)	19 774 648 075		0	3 336 118 771	545 699 935	3 881 818 706	7 470 029 640	624 596 023	8 104 646 063	2 690 094 782	309 782 941	3 079 857 603	2 302 046 217	471 141 302	2 857 637 519	
PROJET APPROCHE ECOSYSTEMIQUE DES PECHEES (EPANSEN) (PAP/NOVAGE)	1 457 000 000	88 800 000	40 000 000	128 800 000	128 800 000	44 950 000	174 750 000	152 700 000	28 770 000	182 520 000	175 070 000	45 000 000	220 070 000	250 050 000	91 530 000	342 500 000
PROJET D'INTEGRATION DES JEUNES ET DES FEMMES EN AVICULTURE EN COTE D'IVOIRE (PEACT)	5 700 500 000	150 000 000	150 000 000	300 000 000		81 420 000	81 420 000		110 730 000	110 730 000		20 000 000	20 000 000		726 000 000	726 000 000
Inscrit au Programme d'Investissement Public (PIP)																
PROJET DE CREATION DU SYSTEME D'INFORMATION DES MARCHES BETAIL VANDUE DE COTE D'IVOIRE (SMBV/C) (BANQUE MONDIALE)	413 500 000		0	0		0	0		0	75 000 000		75 000 000	175 000 000	72 900 000	247 900 000	
PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LUTTE CONTRE LA PESTE PORCINE AFRICAINE (CP-PA/FA)	450 020 000		0	0		0	0		0	124 807 500	148 932 500	273 020 000	1 400 252 000	59 412 500	1 540 737 500	
INITIATIVE PECHE COTIERE (IC/PEM)	1 572 000 000		0	0		0	0		0	209 000 000		209 000 000	301 500 000	150 000 000	451 500 000	

Tableau n°1 : Synthèse de la programmation des Projets et Programmes du MIRAH

## Annexe 4 : Organisation des Ministères concerné par les Filières des Productions Animales

Outre le Cabinet, l'Inspection Générale, le Secrétariat Général, le Service des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (SAJUCI), le Service de la Communication et des Relations Publiques (SECOREP), le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques est organisé autour de huit (08) Directions Centrales:

la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) ; la Direction de la Planification et des Programmes (DPP) ; la Direction de la Formation, de la Vulgarisation et de la Valorisation des Produits (DF2VP) ; la Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement (DOPAF) ; la Direction de la Nutrition Animale et de la Gestion de l'Espace Pastoral (DNAGEP) ; la Direction des Services Vétérinaires (DSV) ; et la Direction des Productions d'Elevage (DPE) ; la Direction de l'Aquaculture et des Pêches (DAP). En termes de services extérieurs, le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques est décliné en 19 Directions Régionales, 58 Directions Départementales et 174 Postes d'Elevage et des Ressources Halieutiques et trois (03) représentations techniques (France/Paris ; Italie/Rome et Brésil/Brasilia). Des projets et

Figure n° 3 : Organigramme du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques

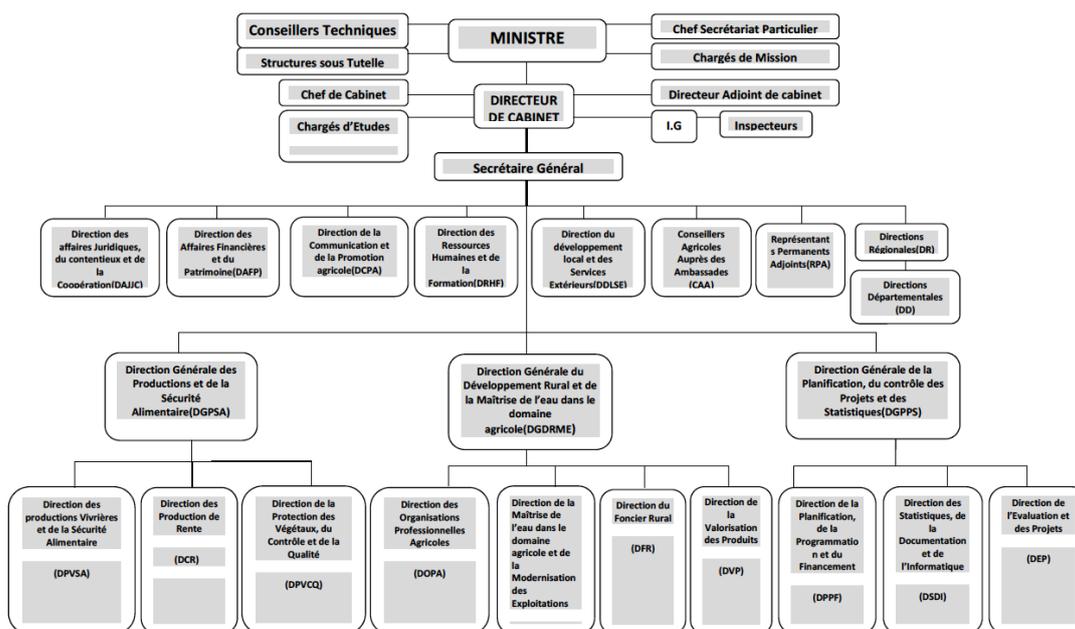


Figure n°4 : Organigramme du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

**Article 1 :** Pour l'exercice de ses attributions, le Ministre des Eaux et Forêts dispose, outre le Cabinet, de Directions et de Services Rattachés, de Directions Générales, de Directions Centrales et de Directions Régionales, qu'il est chargé d'organiser par arrêté.

**CHAPITRE 1 : LE CABINET**

**Article 2 :** Le Cabinet comprend :

un Directeur de Cabinet ;  
un Directeur de Cabinet Adjoint ;  
un Chef de Cabinet ;  
quatre Conseillers Techniques ;  
quatre Chargés d'Etudes ;  
un Chargé de Missions ;  
un Chef de Secrétariat Particulier.

**CHAPITRE 11 : LES DIRECTIONS ET SERVICES RATTACHÉS AU CABINET**

**Article 3 :** Les Directions et Services rattachés sont :

l'Inspection Générale ;  
la Direction des Affaires Financières et du Patrimoine ;  
la Direction des Ressources Humaines et de la Formation ;  
la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux ;  
la Direction des Etudes, de la Planification et de l'Evaluation ;  
la Direction de l'informatique, des Statistiques, des Archives et de la Documentation ;  
la Direction de la Police Forestière et de l'Eau ;  
la Brigade Spéciale de Surveillance et d'intervention ;  
  
le Secrétariat du Comité National de Défense de la Forêt et de Lutte Contre les Feux de Brousse ;  
le Service de Communication.

Figure n°5 : Organigramme du Ministère des Eaux et Forêts

---

## BOBLIOGRAPHIE

---

AFD. Note de communication publique d'information : République de Côte-d'Ivoire, Programme Filières agricoles durables de Côte-d'Ivoire (FADCI)

AFD. Note de communication publique d'opération Côte d'Ivoire/Afrique : Promotion de la transition agro-écologique par le Conseil Régional du Worodougou, en Côte d'Ivoire, sur des espaces fonciers sécurisés.

AFD. Note de communication publique d'opération République de Côte d'Ivoire: CCI 1368, Projet d'accélération de la relance des filières agricoles

BAD. COTE D'IVOIRE, DEPARTEMENT ECONOMIES PAYS - ECCE DIRECTION GENERALE AFRIQUE DE L'OUEST – RDGW Septembre 2018. DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS (DSP 2018-2022) COMBINE AVEC LA REVUE DE LA PERFORMANCE DU PORTFE

[https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/COTE D IVOIRE - DSP 2018-2022 et RPPP 2018.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/COTE_D_IVOIRE_-_DSP_2018-2022_et_RPPP_2018.pdf) [consulté le 01/06/2019]

BAD. Perspectives économiques en Afrique 20

[https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO\\_2019-FR.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO_2019-FR.pdf) [consulté le 01/06/2019]

[https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.DDAY?end=2015&locations=1W-CI&name\\_desc=false&start=1981&view=chart](https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.DDAY?end=2015&locations=1W-CI&name_desc=false&start=1981&view=chart) [consulté le 02/06/2019]

BAD. Perspectives économiques en Afrique 2019

[https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO\\_2019-FR.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO_2019-FR.pdf) [consulté le 02/06/2019]

BAKAYOKO KV. FAO, revue des filières bétail/viande et lait et des politiques qui les influence en Côte d'Ivoire, 2016.

BOUTRAIS J. « Du pasteur au boucher : le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre », *Autrepart*, 2001/3 (n° 19), p. 49-70. DOI : 10.3917/autr.019.0049. URL : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2001-3-page-49.htm><https://www.cairn.info/revue-autrepart-2001-3-page-49.htm> [consulté le 20/06/2019]

CHAUVEAU JP., IMZON JP. Sociologues ORSTOM. Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire.

COGNEAU D., MESPLE-SOMPS S., ROUBAUD F. Côte d'Ivoire : histoires de la crise. Dans *Afrique contemporaine* 2003/2 (n° 206), pages 5 à 12

CORNIAUX C.\*, BONFOH B. DIALLO A., POCCARD-CHAPUIS R., VIAS G. Réseaux de collecte et de distribution du lait dans les villes d'Afrique soudano-sahélienne <https://www.researchgate.net/publication/317080055> [Reseaux de collecte et de distribution du lait dans les villes d'Afrique soudano-sahelienne](https://www.researchgate.net/publication/317080055) [consulté le 15/05/2019]

COULIBALY D. Changements sociotechniques dans les systèmes de production laitière et commercialisation du lait en zone péri-urbaine de Sikasso, Mali. Thèse dirigée par Bernard FAYE et Charles Henri MOULIN, Soutenue le 03 septembre 2008

DE SOUSA J., LOCHARD J. « Histoire coloniale et commerce international », *Revue économique*, 2009/3 (Vol. 60), p. 635-645. DOI : 10.3917/reco.603.0635. URL : <https://www-cairn-info.inshs.bib.cnrs.fr/revue-economique-2009-3-page-635.htm> [consulté le 28/06/2019]

DELOITTE. La consommation en Afrique : le marché du XXI<sup>e</sup> siècle [https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/fpc/Documents/secteurs/consumer-business/deloitte\\_consommation-en-afrique\\_juin-2015.pdf](https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/fpc/Documents/secteurs/consumer-business/deloitte_consommation-en-afrique_juin-2015.pdf) [consulté le 30/05/2019]

DUMONT B., DUPRAZ P., AUBIN J., BENOIT M., CHATELLIER V., et al.. Rôles, impacts et services issus des élevages en Europe. Synthèse de l'expertise scientifique collective. [Contrat] auto-saisine. 2016, 127 p. hal-01595470. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01595470> [consulté le 02/06/2019]

Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest Potentialités et défis  
Étude réalisée dans le cadre du partenariat entre la Commission de la CEDEAO et le Secrétariat du CSAO/OCDE sur l'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest  
<https://www.oecd.org/fr/csao/publications/40279092.pdf> [consulté le 07/06/2019]

FAM (MAEI) / janvier 2019, Trame de Cahier des Charges : Side events à l'occasion du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan

FAM, PROJET, Commission Internationale Groupe Pays : Plan d'actions

FAM. Production animale et contractualisation : histoire et enjeux. Juillet 2011.  
[https://www.google.com/search?source=hp&ei=L8IfXeC\\_K83YwQLeuoqYDw&q=France+agrimier%2C+PRODUCTION+ANIMALE+ET+CONTRACTUALISATION+%3A+histoire+et+enjeux&oq=France+agrimier%2C+PRODUCTION+ANIMALE+ET+CONTRACTUALISATION+%3A+histoire+et+enjeux&gs\\_l=psy-ab.3...3309.21320..23735...1.0..0.151.2302.0j18.....0....1j2..gws-wiz.....0..0i131j0.33FV\]vKEwlo](https://www.google.com/search?source=hp&ei=L8IfXeC_K83YwQLeuoqYDw&q=France+agrimier%2C+PRODUCTION+ANIMALE+ET+CONTRACTUALISATION+%3A+histoire+et+enjeux&oq=France+agrimier%2C+PRODUCTION+ANIMALE+ET+CONTRACTUALISATION+%3A+histoire+et+enjeux&gs_l=psy-ab.3...3309.21320..23735...1.0..0.151.2302.0j18.....0....1j2..gws-wiz.....0..0i131j0.33FV]vKEwlo) [consulté le 12/04/2019]

FAM(MAEI) / janvier 2019, Trame de Cahier des Charges : Étude sur les segments amont et aval du marché ivoirien

FAO. La sécurité sanitaire des aliments est l'affaire de tous  
<https://www.who.int/fr/news-room/detail/06-06-2019-food-safety-is-everyones-business> [consulté le 14/06/2019]

FAO. REVUE DES DEPENSES PUBLIQUES AGRICOLES Sécurité alimentaire et nutritionnelle en Côte d'Ivoire. Rapport final. Août 2018

FAO.REVUE DES DEPENSES PUBLIQUES AGRICOLES. Sécurité alimentaire et nutritionnelle en Côte d'Ivoire

<http://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/overview> [consulté le 30/05/2019]

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS> [consulté le 03/06/2019]

<https://donnees.banquemondiale.org/pays/cote-d%27ivoire> [consulté le 02/06/2019]

[http://www.fao.org/fishery/countrysector/naso\\_cotedivoire/fr](http://www.fao.org/fishery/countrysector/naso_cotedivoire/fr) [consulté le 02/06/2019] x

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Côte\\_d%27Ivoire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Côte_d%27Ivoire) [consulté le 26/05/2019]

<http://www.iprivi.ci/presentation/20/Statistiques>

[consulté le 13/06/2019]

<https://www.agenceecofin.com/commerce/0605-65877-la-cote-divoire-a-enregistre-le-plus-important-excedent-commercial-agricole-sur-le-continent-en-2018> [consulté le 09/05/2019]

<https://www.jeuneafrique.com/mag/581547/economie/export-la-filiere-avicole-prend-son-envol/> [consulté le 08/05/2019]

<https://agriculture.gouv.fr/les-conseillers-aux-affaires-agricoles-un-reseau-dexperts-en-europe-et-linternational>

[https://www.who.int/foodsafety/foodborne\\_disease/maladies-alimentaires-afrique.pdf?ua=1](https://www.who.int/foodsafety/foodborne_disease/maladies-alimentaires-afrique.pdf?ua=1) [consulté le 16/06/2019]

HUGON P. (1985). Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique : un essai d'analyse mesodynamique en termes de filières, In : Bricas N. (ed.), Courade Georges

(ed.), Coussy J. (ed.), Hugon P. (ed.), Muchnik J. (ed.) Nourrir les villes en Afrique subsaharienne. Paris : L'Harmattan, 23-46. (Villes et Entreprises) ISBN 2-85-802-562-X  
[http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers18-02/23912.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers18-02/23912.pdf)  
[consulté le 13/05/2019]

ICKOWICZ A., BAH A., BOMMEL P., CHOISIS JP. Choisis, ETIENNE M., et al.. Facteurs de transformation des systèmes d'élevage extensifs des territoires : étude comparée des dynamiques locales sur trois continents. Cahiers Agricultures, EDP Sciences, 2010, 19 (2), pp.127-134.10.1684/agr.2010.0382 . hal-01388001

KONE S. 2008. Étude du sous-secteur de l'aviculture familiale, Thérèse DANHO (FAO,2008). Revue du secteur avicole. Document développé sur la base des rapports suivants : Étude du secteur avicole en Côte d'Ivoire, structure, importance et perspectives. Cas de l'aviculture semi-industrielle. <http://www.fao.org/3/ak072f.pdf> [consulté le 30/05/2019]

La lettre du CEPII : La demande alimentaire mondiale en 2050  
[http://www.cepii.fr/PDF\\_PUB/lettre/2017/let377.pdf](http://www.cepii.fr/PDF_PUB/lettre/2017/let377.pdf) [consulté le 17/06/2019]

LABONNE M. Sur le concept de filière en économie agro-alimentaire  
[http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_4/colloques/24865.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/colloques/24865.pdf) [consulté le 18/05/2019]

LAFARGUE F, LOUCOU JN. Histoire de la Côte-d'Ivoire. Tome I : La formation des peuples. In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 75, n°278, 1er trimestre 1988. pp. 117-118;  
[https://www.persee.fr/doc/outre\\_03009513\\_1988\\_num\\_75\\_278\\_2642\\_t1\\_0117\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/outre_03009513_1988_num_75_278_2642_t1_0117_0000_3)

LOUCOU JN., WONDJI C. Histoire et développement. In: Cahiers d'études africaines, vol. 16, n°61-62, 1976. Histoire africaine : constatations, contestations. pp. 75-81. DOI :  
<https://doi-org.inshs.bib.cnrs.fr/10.3406/cea.1976.2892>

[www.persee.fr/doc/cea\\_0008-0055\\_1976\\_num\\_16\\_61\\_2892](http://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1976_num_16_61_2892) BibTex RefWorks RIS  
(ProCite, Endnote, ...)

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Plan stratégique 2018-2022 pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricoles, agroalimentaires, forêts-bois et produits bio-sourcés

Ministère de l'Agriculture, Actes des États Généraux de l'Alimentation

MIRAH. Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture Ivoirienne

MIRAH. Projet d'appui à la production porcine en Côte d'Ivoire.

MIRAH : Rapport 2018

MIRAH : Rapport 2015

OCDE (2016), Examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire : Volume 1. Évaluation initiale, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264248557-fr>

OCDE/FAO/FENU (2017). Adopter une approche territoriale dans les politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle, Éditions OCDE, Paris

[https://read.oecd-ilibrary.org/urban-rural-and-regional-development/adopter-une-approche-territoriale-dans-les-politiques-de-securite-alimentaire-et-nutritionnelle\\_9789264272439-fr#page4](https://read.oecd-ilibrary.org/urban-rural-and-regional-development/adopter-une-approche-territoriale-dans-les-politiques-de-securite-alimentaire-et-nutritionnelle_9789264272439-fr#page4) [consulté le 01/06/2019]

ONU. <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/> [consulté le 21/06/2019]

POCCARD-CHAPUIS R.\*\* , CORNIAUX C.\*\* , DICKO M.\* Analyse fonctionnelle de la filière bovine malienne d'exportation vers la République de Côte d'Ivoire et d'approvisionnement vers la République de Côte d'Ivoire et d'approvisionnement de Bamako \* IER, Programme Bovins, Sikasso, Mali\*\* CIRAD / IER, Programme Bovins

RASTOIN JL., GHERSI G. Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques. Éditions Quæ, 2010

TRA BI TRA C. Filière porcine en Côte d'Ivoire : production, proposition d'amélioration et perspectives de développement. Thèse présentée et soutenue publiquement le 13 Juin 2009 devant la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie de Dakar

Pour obtenir le Grade de DOCTEUR EN MEDECINE VETERINAIRE (DIPLOME D'ETAT) <http://www.beep.ird.fr/collect/eismv/index/assoc/TD09-6.dir/TD09-6.pdf> [consulté le 10/05/2019]

WEIGEL JY. La commercialisation du poisson en pays lagunaire ivoirien. Éditions de l'ORSTOM INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION. Collection ETUDES et THESES PARIS1989 <https://core.ac.uk/download/pdf/39865282.pdf> [consulté le 13/05/2019]

WONDJI C. La Côte d'Ivoire occidentale. Période de pénétration pacifique (1890-1908). In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 50, n°180-181, troisième et quatrième trimestres 1963. pp. 346-381. BibTex RefWorks RIS (ProCite, Endnote, ...) [www.persee.fr/doc/outre\\_0300-9513\\_1963\\_num\\_50\\_180\\_1381](http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1963_num_50_180_1381) [consulté le 28/05/2019]

YAO BELI D., KALLO V. Dynamique de l'approvisionnement du marché à bétail du district d'Abidjan. Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, 2015

---

## Table des matières

ABREVIATIONS.....	- 4 -
INTRODUCTION.....	- 6 -
LES FILIERES DE PRODUCTIONS ANIMALES SONT COMPLEXES MAIS POUR LA CLARTE DE L'EXPOSE, NOUS LES AVONS PRESENTES SOUS L'ASPECT SECTORIEL. AINSI CHAQUE FILIERE EST CONSTITUEE D'UN SECTEUR PRIMAIRE AU TOUR DE LA PRODUCTION, UN SECTEUR SECONDAIRE AUTOUR DU TRANSFERT ET UN SECTEUR TERTIAIRE CENTRE SUR LA DISTRIBUTION.....	- 9 -
<b>I- STRUCTURE DES FILIERES DE PRODUCTIONS ANIMALES.....</b>	<b>- 10 -</b>
I.1- LA FILIERE BOVINE.....	- 10 -
I.1.1- LE SECTEUR PRIMAIRE.....	- 10 -
I.1.2- SECTEUR SECONDAIRE.....	- 10 -
I.1.3- SECTEUR TERTIAIRE.....	- 11 -
I.1.4- ATOUTS ET CONTRAINTES.....	- 12 -
I.2- LA FILIERE DES PETITS RUMNANTS.....	- 13 -
I.2.1- SECTEUR PRIMAIRE.....	- 13 -
I.2.2- SECTEUR SECONDAIRE.....	- 14 -
I.2.3- SECTEUR TERTIAIRE.....	- 14 -
I.2.4- ATOUTS ET CONTRAINTES.....	- 15 -
I.3- LA FILIERE PORCINE.....	- 15 -
I.3.1- SECTEUR PRIMAIRE.....	- 16 -
I.3.2- SECTEUR SECONDAIRE.....	- 16 -
I.3.3- SECTEUR TERTIAIRE.....	- 16 -
I.3.4- ATOUTS ET CONTRAINTES.....	- 17 -
I.4- LA FILIERE AVICOLE.....	- 18 -
I.4.1- SECTEUR PRIMAIRE.....	- 18 -
I.4.2- SECTEUR SECONDAIRE.....	- 19 -
I.4.3- SECTEUR TERTIAIRE.....	- 19 -
I.4.4- ATOUTS ET CONTRAINTES.....	- 19 -
I.5- LA FILIERE HALIEUTIQUE.....	- 21 -
I.5.1- SECTEUR PRIMAIRE.....	- 21 -
I.5.2- SECTEUR SECONDAIRE.....	- 23 -
I.5.3- SECTEUR TERTIAIRE.....	- 23 -
I.5.4- ATOUTS ET CONTRAINTES.....	- 23 -
I.6- LES FILIERES EN DEVELOPPEMENT.....	- 24 -
<b>II- LES APPUIS TRANSVERSAUX.....</b>	<b>- 24 -</b>
II.1- APPUIS PUBLIQUES.....	- 25 -
II.1.1- MINISTERES ET STRUCTURES ATTACHEES.....	- 25 -
II.1.2- NORMES ET REGLEMENTATION.....	- 26 -
II.1.3- PROGRAMMATION.....	- 27 -
II.1.4- FINANCEMENT.....	- 27 -
II.2- FOCUS SUR LES PROJETS.....	- 27 -
II.2.1-Projet d'appui au développement de l'élevage en Côte d'Ivoire.....	- 28 -
II.2.2- Projet de développement durable des ressources génétiques du Tilapia du Nil dans le bassin de l Volta .....	- 29 -
II.2.3- Projet de relance de la filière porcine par l'amélioration génétique.....	- 29 -
II.2.4- Projet d'appui au renforcement des moyens d'existence des communautés de pêche.....	- 30 -
II.2.5- Projet de gestion intégrée des ranchs et stations.....	- 30 -
II.2.6- Projet de construction et de gestion d'un point de débarquement aménagé de Locodjro.....	- 31 -
II.2.7- Programme d'appui à la gestion durable des ressources halieutiques.....	- 32 -
II.2.8- Projet d'aménagement du site de débarquement et de la construction du marché central pour le développement de la zone commerciale de la commune de Sassandra.....	- 33 -
II.2.9- Projet d'approche écosystémique des pêches (AEP).....	- 33 -
<b>III- ESTIMATION DES VOLUMES DE PRODUCTION.....</b>	<b>- 35 -</b>
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>- 36 -</b>
<b>ANNEXE 1: SCHEMAS DE QUELQUES FILIERES DE PRODUCTIONS ANIMALES.....</b>	<b>- 38 -</b>

<b>ANNEXE 2 : ESTIMATION DES VOLUMES DE PRODUCTIONS DES PRINCIPALES FILIERES DE PRODUCTIONS ANIMALES.....</b>	<b>- 40 -</b>
<b>ANNEXE 3 : PROJETS ET PROGRAMMES DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES (MIRAH).....</b>	<b>- 43 -</b>
<b>ANNEXE 4 : ORGANISATION DES MINISTERES CONCERNE PAR LES FILIERES DES PRODUCTIONS ANIMALES.....</b>	<b>- 44 -</b>
<b>BOBLOGRAPHIE.....</b>	<b>- 46 -</b>

---